

**48<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent**  
*Bonn, Allemagne, 23 – 24 Octobre 2018*

UNEP/CMS/StC48/Doc.14

**MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2018-2020**

*(au 13 septembre 2018/Préparé par le Secrétariat)*

**Résumé:**

Le présent document fait le point sur la mise en œuvre du Programme de travail pour 2018-2020, en septembre 2018, après son adoption par la douzième session de la Conférence des Parties (octobre 2017, Manille, Philippines).

Le rapport d'étape est présenté à la fois sous forme d'exposés détaillés mettant en lumière les réalisations, les défis et les prochaines étapes, et sous forme de tableaux.

## Contexte général

1. Le Programme de travail (PdT) pour 2018-2020, tel qu'il a été adopté par la douzième session de la Conférence des Parties (COP12) en 2017, contient tous les mandats relevant de la responsabilité du Secrétariat ainsi que ceux qui relèvent du Comité permanent et du Conseil scientifique et de leurs groupes de travail qui nécessitent le soutien du Secrétariat.
2. Ces mandats concernent les instruments existants, à savoir tous les Mémoires d'Entente (MdE) de la CMS, y compris ceux qui sont gérés par du personnel spécialisé, tels que ceux sur les dugongs, les oiseaux de proie, les requins et l'IOSEA, ainsi que les Plans d'action, Programmes de travail, Initiatives, Actions concertées et dispositions des résolutions et décisions adoptées par la COP12 ainsi que ceux qui ont été intégralement retenues.
3. La liste détaillée des activités est regroupée en domaines de programme comme suit :
  - Direction exécutive et administration;
  - Soutien à la mise en œuvre;
  - Mobilisation des ressources et affaires inter-agences;
  - Gestion de l'information, communication et sensibilisation;
  - Renforcement des capacités;
  - Service des organes directeurs.
4. Suite à l'adoption du PdT, une corrélation a été établie pour chaque activité avec les Objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices et ceux liés aux Objectifs de développement durable en vue de déterminer et de suivre les contributions du Secrétariat au Plan stratégique pour les espèces migratrices et aux Objectifs de développement durable.

## Rapport sur la mise en œuvre

5. L'actuel PdT s'est révélé être un outil important pour guider le travail du Secrétariat et ses efforts de collecte de fonds.
6. Le présent document comprend deux sections, à savoir: i) un rapport narratif sur l'état d'avancement de la mise en œuvre, y compris les défis auxquels le Secrétariat a été confronté et les mesures prévues pour mener à bien chaque activité; et ii) le PdT sous forme de tableau qui donne un bref aperçu grâce à un système de classification par feux de signalisation.
7. Pour chaque activité, la source de financement a été indiquée en tant que fonds provenant du budget 2018-2020 et/ou de contributions volontaires. Lorsqu'aucune source de financement n'a été indiquée (en blanc), cela signifie que l'activité pourrait être exécutée par le personnel du Secrétariat.

### Action requise:

Le Comité permanent est invité à :

Prendre note du document et donner des commentaires et des orientations, le cas échéant, au Secrétariat.

## DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

### GESTION GLOBALE

#### ***Gestion du Secrétariat***

1. La Direction de la CMS assure la gestion globale du Secrétariat. Cette gestion se fait par le biais de réunions régulières avec le personnel. Des réunions de gestion ont lieu chaque mois avec l'ensemble de la Famille CMS, notamment le Secrétaire exécutif de l'AEWA, le Secrétaire exécutif d'EUROBATS, le Coordinateur du Bureau de la CMS d'Abou Dhabi et les chefs des différentes équipes de la CMS. L'amélioration de la planification des activités et de l'organisation des travaux est une priorité pour la Direction de la CMS. Afin de renforcer la coopération au Secrétariat de la CMS et entre les différentes entités de la Famille CMS, une retraite a été organisée du 11 au 13 juin 2018. Le personnel de la CMS, y compris le Bureau de la CMS d'Abou Dhabi, l'AEWA, EUROBATS et ASCOBANS, a participé à cette retraite.

#### ***Supervision de la gestion administrative et financière du Secrétariat***

2. La Direction de la CMS est étroitement impliquée dans toutes les opérations administratives et financières. Une fois par mois, la Direction de la CMS, le Secrétaire exécutif de l'AEWA, le Secrétaire exécutif d'EUROBATS et le Chef de l'Unité administrative et financière se réunissent pour discuter des questions connexes d'intérêt commun.

#### ***Représentation de la CMS ou de la Famille CMS ; sensibilisation, amélioration de la visibilité, etc.***

3. La Direction de la CMS a représenté la CMS ou la Famille CMS à différentes réunions, notamment au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable organisé du 9 au 18 juillet 2018 à New York, pour sensibiliser, améliorer la visibilité de la CMS et de la Famille CMS et pour encourager l'adhésion et accroître le soutien à la mise en œuvre de la CMS et de ses instruments. D'autres membres du personnel de la CMS ou des membres de la Famille CMS ont également participé à plusieurs réunions internationales pour représenter la CMS ou un ou plusieurs de ses instruments.

## ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS NATIONAUX — y compris la Décision 12.4

### **État d'avancement et réalisations**

4. La Décision 12.4 charge le Secrétariat d'élaborer une proposition à soumettre au Comité permanent à sa 48e réunion (StC48) concernant une révision du format des rapports nationaux, en tenant compte des conseils d'un groupe consultatif informel composé de Parties à la Convention sur la base des mêmes régions que celles du Comité permanent, avec un maximum de deux représentants par région.
5. Grâce aux économies réalisées sur le budget 2015-2017 et aux ressources supplémentaires reçues de l'ONU Environnement, le Secrétariat a pu faire appel au Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature de l'ONU Environnement pour l'aider à élaborer une proposition pour la révision du Format de rapport national. Le Gouvernement suisse s'est engagé à fournir des ressources supplémentaires pour appuyer les activités du groupe consultatif et des services consultatifs supplémentaires pour l'élaboration du format.
6. Une demande de désignation de membres du groupe consultatif a été envoyée aux représentants régionaux du Comité permanent en juillet 2018. Une réunion du groupe consultatif a été convoquée pour le 22 octobre 2018, juste avant le StC48. Un premier projet

de proposition de révision du Format de rapport national a été envoyé par le Secrétariat aux membres du groupe consultatif désignés jusqu'à présent pour observations et avis. Sur la base des observations reçues, une nouvelle proposition de révision du format a été élaborée et est soumise à la StC48 sous la cote UNEP/CMS/StC48/Doc.12.

### **Défis**

7. La révision du Format de rapport national est une entreprise complexe, compte tenu également du fait que l'établissement des rapports nationaux est lié à plusieurs autres processus de la Convention, parmi lesquels l'évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif du Plan stratégique pour les espèces migratrices, le Mécanisme d'examen et le Programme sur la législation nationale de la CMS.
8. Il est parfois difficile d'améliorer la valeur des données et des informations recueillies dans les rapports nationaux sans augmenter et en réduisant de manière souhaitable la charge de travail des Parties en matière d'établissement de rapports.
9. Compte tenu également du calendrier de la COP13, le calendrier de finalisation de la révision et d'adoption d'un nouveau format est très serré et devrait être achevé d'ici la StC48 ou peu après.

### **Prochaines étapes**

10. Les consultations avec le groupe consultatif devraient se poursuivre jusqu'à sa réunion d'octobre, par voie électronique et, si possible, à distance.
11. La réunion du groupe consultatif du 22 octobre devrait faire des recommandations au Comité permanent sur tout ajustement à la proposition du Secrétariat figurant dans le document UNEP/CMS/StC48/Doc.12.
12. La StC48 devrait examiner la proposition soumise par le Secrétariat et les recommandations du groupe consultatif et finaliser un format révisé à utiliser dans le cycle de présentation des rapports à la COP13.

## **MÉCANISME D'EXAMEN ET PROGRAMME SUR LA LÉGISLATION NATIONALE — Résolution 12.9 et Décision 12.6**

### **État d'avancement et réalisations**

13. En ce qui concerne la mise en œuvre du Mécanisme d'examen et conformément à la Décision 12.6 a), le Secrétariat a élaboré un projet de modèle pour la communication d'informations initiales au Secrétariat sur d'éventuelles questions de mise en œuvre, qui servira de base au lancement du processus d'examen. Le projet de modèle proposé s'intitule « Modèle d'informations sur les cas » et repose entièrement sur des critères de recevabilité énoncés à la section I.C de la Résolution 12.9. Le projet de modèle figure à l'annexe 1 du document UNEP/CMS/StC48/Doc.15 et est soumis à l'examen et à la décision du Comité permanent.
14. S'agissant de la mise en œuvre du Programme sur la législation nationale et conformément à la Décision 12.6 b), le Secrétariat a entrepris un inventaire des informations dont il dispose actuellement sur la législation des Parties en examinant les rapports nationaux et les documents d'adhésion des pays. Le Secrétariat est conscient que la Décision 12.6 demande

de centrer l'inventaire concernant la législation des Parties sur le paragraphe 5 de l'article III de la Convention. Toutefois, afin de donner une vue d'ensemble plus complète, le Secrétariat a également tenu compte de la législation des Parties en ce qui concerne les paragraphes 4 a) et b) de l'article III.

15. Conformément à la Décision 12.6 c), le Secrétariat a préparé un projet de questionnaire à l'intention des Parties afin de recueillir des informations complémentaires sur leur législation et de compléter l'inventaire. Le projet de questionnaire figure à l'annexe 2 du document UNEP/CMS/StC48/Doc.15 et est soumis à l'examen et à la décision du Comité permanent. Bien que la Décision 12.6 c) demande au Secrétariat d'élaborer un questionnaire rempli au préalable d'informations existantes, le Secrétariat a considéré que les informations fournies par le biais de l'inventaire sont adéquates pour remplir les questionnaires au préalable.
16. Afin de faciliter la mise en œuvre du Mécanisme d'examen et du Programme sur la législation nationale, le Secrétariat a créé une [page spéciale](#) sur son site Web où il est possible d'accéder à tous les documents.
17. La Décision 12.6 e) invite également le Secrétariat i) à préparer des documents d'orientation sur la législation et des lois types ainsi qu'à organiser des ateliers de renforcement des capacités, ii) à fournir un appui technique afin d'aider les Parties à rédiger une législation nationale adéquate et iii) à préparer des orientations techniques sur les meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre des paragraphes 4 a) et b) de l'article III de la Convention. Dans un premier temps, ces documents devaient être mis à la disposition du Comité permanent à sa 48e réunion. Toutefois, il est apparu évident qu'ils ne peuvent être appliqués qu'après la décision du Comité permanent concernant le document UNEP/CMS/StC48/Doc.15 et après réception des réponses des Parties au questionnaire.

### Défis

18. La mise en œuvre du Mécanisme d'examen et du Programme sur la législation nationale est subordonnée à la décision de la StC48 concernant le projet de modèle d'information sur les cas et le projet de modèle inclus dans le document UNEP/CMS/StC48/Doc.15. En outre, la mise en œuvre de ces deux processus repose sur l'implication des Parties et autres parties prenantes.

### Prochaines étapes

19. Le Secrétariat continuera d'appliquer la Résolution 12.09 et la Décision 12.6 à la suite des décisions de la StC48 sur les questions susmentionnées et à la suite des réponses des Parties aux questionnaires.

## PLAN STRATÉGIQUE — Résolution 11.2 (Rev.COP12)

### État d'avancement et réalisations

20. Le Secrétariat a actualisé la version en ligne du Guide d'accompagnement pour y inclure les éléments pertinents des résultats de la COP12 de la CMS et supprimer ou remplacer les éléments obsolètes. Ce processus est toujours en cours au moment de la production du présent rapport.
21. Les objectifs du Plan stratégique ont été intégrés au Programme de travail 2018-2020.

### **Défis**

22. La mise à jour du Guide d'accompagnement intervenue après la COP12 s'est avérée être un exercice de longue haleine, compte tenu du travail important entrepris par la COP12 en matière d'abrogation et de consolidation des résolutions et recommandations passées de la COP.

### **Prochaines étapes**

23. Le Secrétariat devra :
- continuer à actualiser le Guide d'accompagnement, en tenant compte des résultats des réunions pertinentes des instruments de la Famille CMS ;
  - établir un registre des sous-objectifs qui soutiennent l'atteinte des objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices, en tant que document « vivant » pouvant être complété et actualisé par des contributions d'instruments de la Famille CMS et d'autres partenaires et parties prenantes souhaitant y participer ;
  - entreprendre une évaluation préliminaire des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESPÈCES MIGRATRICES – Décision 12.105**

### **État d'avancement et réalisations**

24. Les cibles des objectifs de développement durable (ODD) ont été intégrées au Programme de travail 2018-2020. En outre, le Secrétariat entreprend actuellement une compilation préliminaire des contributions de la CMS à l'atteinte des ODD sur la base des rapports nationaux et d'autres sources.
25. Le Secrétariat s'implique dans la préparation de l'agenda de l'après 2020. Il a participé à deux dialogues organisés par le Secrétariat de la Convention sur la biodiversité et par d'autres partenaires. Le premier portait sur la nécessité d'un changement en profondeur pour la conservation de la biodiversité à l'horizon 2020 et au-delà, tandis que le second visait principalement à aligner les activités de communication liées à la biodiversité et à élaborer un message commun d'ici 2020.
26. À la 3e réunion du Comité de session du Conseil scientifique (ScC-SC3) qui s'est tenue du 29 mai au 1er juin 2018, un Groupe de travail axé sur la contribution de la CMS à l'agenda de l'après 2020 a été établi avec des membres du Conseil scientifique, des représentants des Parties et des organisations. Des membres du Comité permanent ont également été invités à participer à ce Groupe de travail qui devrait se réunir le 25 octobre 2018. Le document UNEP/CMS/StC48/Doc.11 contient des idées préliminaires et le calendrier des étapes importantes à examiner par le Groupe de travail et la StC48.

### **Défis**

27. Faute de financement, la préparation du rapport sur les liens entre le développement durable et les espèces migratrices n'a pu être menée à bien.

### **Prochaines étapes**

28. Le Secrétariat poursuivra les discussions sur la participation de la CMS aux préparatifs de l'agenda de l'après 2020 et continuera à rechercher des fonds pour la compilation des liens entre le développement durable et les espèces migratrices.

## APPUI À LA MISE EN ŒUVRE — SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

#### Coordination des travaux du Conseil scientifique et de son Comité de session

##### Réalisations

29. Le Secrétaire exécutif et le Conseiller scientifique sont en contact régulier avec le Président du Conseil scientifique pour l'organisation de la 3<sup>e</sup> réunion du Comité de session du Conseil scientifique (voir la section consacrée à la Prestation de services pour les organes directeurs) et pour d'autres initiatives. Le personnel du Secrétariat est en contact avec les membres concernés du Conseil scientifique et de son Comité de session relativement aux activités de mise en œuvre qui nécessitent la contribution du Conseil scientifique. Celles-ci sont signalées comme il convient dans le cadre des activités pertinentes.

##### Défis

30. La programmation de la COP13 début 2020 réduit le temps dont disposent le Conseil scientifique et son Comité de session pour mettre en œuvre les mandats reçus de la COP12.

##### Prochaines étapes

31. Le Secrétariat restera en contact avec le Président, le Vice-président et d'autres membres du Conseil scientifique et de son Comité de session.

#### Préparation du rapport d'examen sur l'état de conservation des espèces migratrices

##### Réalisations

32. Au cours de la période triennale 2015-2017, un document d'orientation pour l'établissement d'un rapport intitulé « *État de conservation des espèces migratrices dans le monde* » : options pour un rapport phare qui vise à éclairer la prise de décision de la CMS a été élaboré avec la contribution du Conseil scientifique et de diverses organisations partenaires. Le document d'orientation, qui fournit des options alternatives chiffrées pour le rapport, a été approuvé par la 2<sup>e</sup> Réunion du Comité de session du Conseil scientifique (ScC-SC2) et a été mis à la disposition de la COP12 sous la cote UNEP/CMS/COP12/Inf.29. Depuis la COP12, le Secrétariat cherche activement à collecter des fonds pour la production du rapport sur la base de la note conceptuelle. Les efforts de collecte de fonds entrepris jusqu'à présent n'ont donné lieu à aucun engagement réel, bien que certains donateurs potentiels aient manifesté leur intérêt à soutenir cette initiative. En plus des efforts de collecte de fonds, le Secrétariat a noué des liens avec diverses organisations qui pourraient contribuer à cette initiative, notamment le PNUE-WCMC, la Commission pour la survie des espèces de l'UICN et BirdLife International.

##### Défis

33. Le rapport se veut principalement une contribution à la COP13. Compte tenu également du fait que les dates de la COP13 ont été avancées par rapport à la périodicité habituelle, la préparation du rapport devra commencer très bientôt pour qu'il soit prêt à temps pour être examiné par la COP. Pour lancer le processus, un minimum de ressources doit être disponible pour le soutenir dans un laps de temps assez court. Des options plus ambitieuses prévues par le document d'orientation pourraient ne plus être réalisables à ce stade.

### Prochaines étapes

34. Le Secrétariat poursuivra ses efforts de collecte de fonds pour appuyer cette activité et étudiera d'autres options pour la production du rapport, qui pourraient être compatibles avec le calendrier et les ressources limités, en consultation avec le Conseil scientifique et des partenaires potentiels de l'initiative.

### Atlas des mouvements d'animaux migrateurs - Décision 12.91

#### État d'avancement et réalisations

35. Il s'agit d'une initiative ambitieuse qui devrait se poursuivre durant le prochain exercice triennal. Durant la période triennale en cours, le Programme de travail prévoit de commencer par un module sur les oiseaux migrateurs de la région Afrique-Eurasie. S'appuyant sur les contacts déjà établis au cours de la période triennale 2015-2017 et facilités par le Président du Conseil scientifique, le Secrétariat a signé en mars 2018 un Accord avec le Ministère italien de l'environnement et de la protection de la terre et de la mer, par lequel l'Italie soutient l'élaboration de l'Atlas des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie pour un montant de 1 million d'euros dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices. Le Secrétariat a identifié l'Union européenne de baguage des oiseaux (EURING) comme le principal partenaire technique pour l'élaboration de l'Atlas. Une réunion de lancement entre les représentants d'EURING et ceux des Secrétariats des instruments pertinents de la Famille CMS s'est tenue en mai 2018 à Bonn. Depuis lors, un plan de travail détaillé a été décidé et le Secrétariat de la CMS a signé un Accord de coopération relatif au projet (ACP) avec l'Institut de recherche aviaire agissant au nom d'EURING. Avec la signature de l'ACP, le projet entre dans sa phase opérationnelle. Il devrait être achevé début 2021. Un comité consultatif composé de représentants des Accords multilatéraux environnementaux, ONG, institutions, initiatives et autres parties prenantes concernés ayant la capacité de donner des conseils sur l'élaboration du projet grâce à leur expertise technique est en cours de création.

#### Défis

36. Il s'agit d'une initiative ambitieuse pour laquelle la Convention devrait jouer un rôle catalyseur. Un défi important sera de susciter un soutien et une participation à l'initiative en s'adressant aux communautés de chercheurs et de spécialistes de la conservation sur un large éventail de taxons. À cet égard, le Conseil scientifique pourrait jouer un rôle crucial dans l'atteinte de ces communautés.
37. Même en supposant que l'initiative sera mise en œuvre moyennant des modules, les ressources nécessaires devraient être très importantes et dépasseront probablement les possibilités des donateurs traditionnels de la Convention. La collecte de fonds pour le module Migration des oiseaux d'Afrique-Eurasie a été remarquablement fructueuse, mais on prévoit qu'il faudra s'adresser à d'autres types de donateurs et de programmes de financement.

### Prochaines étapes

38. Le Secrétariat devra :
- mettre en place le Comité consultatif de l'Atlas des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie et convoquer sa première réunion ;
  - élaborer un concept pour l'Atlas mondial des mouvements d'animaux migrateurs, en s'appuyant sur l'expérience acquise et sur les outils analytiques élaborés dans le cadre du projet d'Atlas des oiseaux migrateurs d'Afrique-Eurasie ;



- poursuivre les efforts pour susciter un soutien à l'initiative en s'adressant aux communautés de chercheurs et de spécialistes de la conservation ;
- rechercher des fonds auprès d'autres donateurs potentiels.

## MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS ET DÉCISIONS

### Groupe de travail sur l'énergie — Résolution 11.27 (Rev.COP12)

#### État d'avancement et réalisations

39. La [Résolution 11.27 \(Rev. COP12\)](#) réaffirme l'instruction donnée par la COP au Secrétariat de convoquer un Groupe de travail multi-acteurs sur la conciliation de certains développements du secteur de l'énergie avec la conservation des espèces migratrices (Groupe spécial sur les énergies, ETF). Le Gouvernement allemand a renouvelé sa contribution à la coordination et au fonctionnement de base de l'ETF pour la période triennale 2018-2020 dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices.
40. Comme résultat majeur, le [Plan de travail](#) pour la période 2018-2020 a été élaboré et révisé, et un dossier d'information sur les outils et lignes directrices pertinents pour l'intégration des considérations en matière de conservation dans les projets énergétiques a été préparé ; il sera examiné et diffusé. Un événement parallèle connexe s'est tenu à la COP23 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Bonn en novembre 2017.
41. Début 2018, la responsabilité de l'ETF a été transférée au sein du Secrétariat des Services consultatifs scientifiques à l'équipe chargée des espèces aviaires. Un nouveau Coordinateur, Dr Ashton Berry, a été recruté en juin 2018. Il est basé à BirdLife International, à Cambridge, au Royaume-Uni et coordonne et soutient la mise en œuvre de la majorité des activités contenues dans le Plan de travail. Les principales activités menées depuis lors comprennent le recrutement de nouveaux membres et observateurs de l'ETF, les préparatifs de sa 3e Réunion, qui doit se tenir immédiatement après la COP14 de la CDB en novembre 2018, l'organisation d'événements parallèles à la COP13 de Ramsar en octobre 2018 et à la COP14 de la CDB, ainsi que la création de partenariats avec des organisations et entreprises intéressées.

#### Défis

42. Dans un Groupe de travail multi-acteurs dans lequel des intérêts divers et potentiellement conflictuels seront probablement représentés, le succès de l'initiative dépendra essentiellement de la sélection judicieuse de ses premiers membres. Le Secrétariat a donc décidé d'engager des consultations et de demander l'avis de partenaires et d'acteurs clés pour cette étape décisive. Bien que cela ait retardé dans une certaine mesure la création du Groupe de travail, celui-ci est à présent pleinement opérationnel.

#### Prochaines étapes

43. Le Secrétariat organisera la 3e Réunion du Groupe de travail sur l'énergie en novembre 2018 et les événements parallèles à la COP13 de Ramsar et à la COP14 de la CDB. Il coopérera étroitement avec le Coordinateur dans le processus de mise en œuvre des activités conformément au Plan de travail et dans la création de nouveaux partenariats avec des organisations et le secteur privé.

## Changement climatique et espèces migratrices - Résolution 12.21

### État d'avancement et réalisations

44. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration d'une proposition de projet pour la création d'un Réseau de sites résistant aux changements climatiques dans la voie de migration Asie de l'Est - Australasie. Sur la base des présentations et des discussions qui ont eu lieu lors d'un événement parallèle à la COP12 de la CMS sur les possibilités d'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation, une note conceptuelle sur la création d'un Réseau de sites résistant au changement climat dans la voie de migration Asie de l'Est - Australasie a été élaborée par Wetlands International et le Secrétariat, comme précurseur à l'élaboration d'une proposition de projet à soumettre à l'Initiative internationale sur le climat (IKI) du Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature et de la sûreté nucléaire. Au moment de la rédaction du présent document, les dates de lancement de l'appel à propositions n'avaient pas encore été fixées par le Secrétariat de l'IKI.
45. Depuis une recommandation de la réunion du Groupe de travail sur le changement climatique du Conseil scientifique qui s'est tenue en 2017, le Secrétariat, principalement grâce à la contribution de stagiaires, travaille à l'élaboration d'une série de fiches d'information visant à illustrer les impacts réels et à venir du changement climatique sur certaines espèces migratrices et certains de leurs habitats critiques. En tout, 11 fiches d'information ont été préparées et font l'objet d'une vérification par des experts externes. Les progrès de cette initiative ont été supervisés par le Président du Groupe de travail sur le changement climatique et Conseiller nommé par la COP pour le changement climatique, le professeur Colin Galbraith, avec le soutien du Dr Mark Simmonds.

### Défis

46. L'élaboration de la proposition de projet pour la création d'un réseau de sites résistant au changement climatique a été temporairement suspendue en attendant la publication des lignes directrices pour la soumission de la proposition de projet à l'IKI.
47. Toutes les activités concernant la mise en œuvre de la Résolution 12.21 intégrées au Programme de travail nécessitent un certain niveau de financement extérieur, qu'il n'a pas été possible d'obtenir jusqu'ici.

### Prochaines étapes

48. Le Secrétariat devra :
- poursuivre l'élaboration de la proposition de projet à l'IKI sur la base des lignes directrices une fois publiées et la soumettre, le cas échéant ;
  - finaliser et publier les fiches d'information sur les impacts du changement climatique sur les espèces migratrices et leurs habitats ;
  - poursuivre les efforts de collecte de fonds ;
  - maintenir les contacts avec des partenaires potentiels pour identifier les synergies et les collaborations.

## Actions concertées – Décisions 12.103 et 12.104

### État d'avancement et réalisations

49. Le mandat de la COP12 inclus dans les Décisions 12.103 a été examiné par la 3e réunion du Comité de session du Conseil scientifique (ScC-SC3). Une des questions à résoudre était

de savoir quelles espèces désignées pour une Action concertée pour la période triennale 2018-2020 devaient être recommandées pour la période triennale suivante. Après un débat important, le Comité de session a recommandé de soutenir un processus d'élaboration et de soumission de propositions d'Actions concertées pour toute espèce actuellement inscrite sur la liste, conformément aux lignes directrices visées à la Résolution 12.28 : seules les espèces pour lesquelles une proposition aura été élaborée puis approuvée par le Comité de session et la COP seront retenues sur la liste. De plus amples détails sur les discussions peuvent être obtenus dans le Rapport de la Réunion (UNEP/CMS/StC48/Inf.5) et dans le rapport du Président du Conseil scientifique (UNEP/CMS/StC48/Doc.6).

50. Un projet de modèle d'établissement de rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Actions concertées a été élaboré par le Secrétariat et soumis à la ScC-SC3 pour examen, puis finalisé sur la base des observations formulées par la ScC-SC3.

### **Défis**

51. Le fait que, à l'exception des désignations à la COP12, la plupart des désignations d'espèces pour des Actions concertées ne soient pas accompagnées d'une définition des initiatives de conservation et des résultats prévus rend très difficile l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des Actions concertées. L'approche proposée par le Comité de session concernant le maintien d'espèces sur la liste des espèces faisant l'objet d'Actions concertées vise à corriger cette situation.

### **Prochaines étapes**

52. Le Secrétariat informera les Parties et autres parties prenantes de l'approche convenue pour la révision de la liste des espèces désignées pour une Action concertée à la COP13.

## APPUI À LA MISE EN ŒUVRE – ESPÈCES AQUATIQUES

### MdE, PLANS D'ACTION AUTONOMES ET PROGRAMMES DE TRAVAIL

#### MdE Dugongs

##### État et réalisations

53. Le Secrétariat du Mémoire d'Entente sur la conservation et la gestion des dugongs (MdE Dugongs) est hébergé par l'Agence de l'environnement à Abu Dhabi (EAD), au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis, et fait partie du Bureau de la CMS à Abu Dhabi. Les dispositions prises pour cet accueil par l'EAD fournissent le budget de base du Secrétariat du MdE Dugongs, ainsi que ses locaux et d'autres appuis pratiques. L'EAD accueille le Secrétariat du MdE Dugongs depuis 2009. L'arrangement en cours porte sur la période allant de 2016 à 2019. La troisième Réunion des Signataires (MOS3) qui s'est tenue en mars 2017 a convenu d'un Programme de travail (2017-2019) pour soutenir la mise en œuvre du MdE.
54. En 2018, le Secrétariat a entrepris les activités suivantes :
- Promotion de la boîte à outils en ligne sur les dugongs et les herbiers marins lors de la Conférence mondiale sur les herbiers marins et du 13e Atelier international sur la biologie des herbiers marins, organisés à Singapour du 11 au 17 juin, ainsi que lors du cinquième Congrès international de la conservation marine organisé en Malaisie du 24 au 29 juin.
  - Révision du projet de l'Initiative internationale pour le climat relatif aux services des écosystèmes des herbiers marins qui couvre cinq pays sur la base des réactions, avant de le soumettre de nouveau à l'Initiative à deux occasions, en janvier et en juillet 2018.

##### Défis

55. Mobiliser des ressources pour un soutien technique et pour le renforcement des capacités afin de mettre en œuvre des actions de conservation reste un défi et une priorité importante pour le Secrétariat du MdE Dugongs.
56. Les contributions des Signataires sont nécessaires pour compléter l'appui de longue date de l'EAD au MdE Dugongs. Au MOS3, les Signataires ont approuvé un objectif d'un minimum de 120 000 dollars des États-Unis par an de contributions volontaires. Aucune contribution supplémentaire n'a été reçue. Cependant, le MdE n'étant pas juridiquement contraignant et plus de 90 % des États de l'aire de répartition étant des pays en développement ou des pays les moins avancés, il peut être difficile de mobiliser ces fonds.

##### Prochaines étapes

57. Le Secrétariat va :
- Continuer à chercher à obtenir l'approbation finale de la proposition de l'Initiative internationale pour le climat concernant les services des écosystèmes des herbiers marins.
  - Continuer à promouvoir la boîte à outils en ligne sur les dugongs et les herbiers marins lors de conférences et d'ateliers.
  - Identifier des ressources pour les projets d'incitation à la conservation, pour le renforcement des capacités et pour l'examen du Plan de conservation et de gestion du MdE, notamment en recherchant 120 000 dollars des États-Unis par an de contributions volontaires.

## MdE sur les tortues marines de l'IOSEA

### État et réalisations

58. Deux réunions sous-régionales ont eu lieu au cours de la période considérée : le Groupe de travail de l'océan Indien occidental sur les tortues marines a tenu sa 7<sup>e</sup> réunion à Dar es-Salaam, en République-Unie de Tanzanie, le 2 novembre 2017, et le Groupe de travail du nord de l'océan Indien sur les tortues marines s'est réuni pour la deuxième fois du 29 au 30 janvier 2018 à Colombo, au Sri Lanka.
59. En octobre 2017, un nouveau site Web pour le Mémoire d'Entente sur les tortues marines dans l'océan Indien et en Asie du Sud-Est (IOSEA) a été lancé provisoirement à l'adresse URL [www.cms.int/iosea-turtles](http://www.cms.int/iosea-turtles). Un questionnaire a été envoyé aux membres de l'IOSEA sur l'utilisation et la priorité d'un certain nombre d'applications intégrées dans l'ancien site Web pour aider à établir un ordre de priorité dans le transfert complexe de ces outils.
60. Le format de rapport national de l'IOSEA a été recréé dans le Système de rapport en ligne de la famille CMS. Dans l'attente de quelques améliorations techniques mineures, ce travail est à présent terminé et les Points focaux recevront sous peu les détails nécessaires à leurs connexions.
61. Le projet CITES sur l'évaluation de la situation, de l'ampleur et des tendances du commerce international légal ou illégal de tortues marines, de ses effets sur la conservation, des options de gestion, ainsi que des priorités en matière d'atténuation, conformément aux Décisions 17.222 et 17.223 de la CITES et à la Décision 12.17 de la CMS, a été soutenu par une contribution volontaire de l'Australie à la CMS et se déroule en étroite consultation avec le Secrétariat.

### Défis

62. Après de multiples transferts depuis 2014 et le départ à la retraite, vers fin 2016, du Coordinateur de longue date du MdE, basé à Bangkok, le bureau a été transféré à Bonn en janvier 2017. Le Secrétariat est toujours coordonné par un membre du personnel de la CMS affecté temporairement à cette fonction. Début 2018, les Signataires de l'IOSEA ont confirmé le niveau auquel le recrutement d'un Coordinateur permanent doit avoir lieu ; l'avis de vacance de poste devrait être mis en ligne prochainement. Entre-temps, le Secrétariat de la CMS prend des dispositions pour assurer la continuité des services aux Signataires par le biais d'affectations temporaires.
63. Malgré l'introduction d'un barème de contributions obligatoires, qui sont à verser sur une base volontaire, l'appui des Signataires dans la mise en œuvre du MdE par le biais du Secrétariat a toujours été très précaire. Outre les questions liées à la sécurité des postes, cela signifie également que la mise en œuvre du programme de travail, notamment l'organisation de réunions, ne peut être planifiée de manière adéquate, ce qui entraîne des retards et des reports d'activités en raison du manque de financement. Actuellement, les préparatifs de la 8<sup>e</sup> Réunion des Signataires (MOS8) sont affectés.
64. Le transfert des diverses applications en ligne disponibles sur l'ancien site Web de l'IOSEA vers un standard et une plate-forme modernes reste un défi technique et financier.

## Prochaines étapes

65. Sécuriser financièrement le MdE reste une priorité. Les factures pour les contributions de 2018 ont été envoyées à tous les Signataires ; les contributions sont fortement encouragées.
66. En raison du manque de financement et du fait qu'aucun hôte n'a pu être trouvé pour 2018, la MOS8 est maintenant prévue pour le second semestre 2019. Étant donné qu'aucun pays n'a pris d'engagement ferme, des manifestations d'intérêt pour l'accueillir sont toujours recherchées. La préparation du contenu est en cours.
67. Trois réunions sont prévues pour 2018 et 2019, sous réserve de la disponibilité des fonds : la réunion sous-régionale du nord-ouest de l'océan Indien, la réunion sous-régionale de l'Asie du Sud-Est et la 8e Réunion des Signataires. Le cas échéant, les Groupe de travail sur les tortues marines dans les sous-régions de l'océan Indien occidental et du nord de l'océan Indien peuvent également se réunir à nouveau.
68. La mise en œuvre des actions pour le Secrétariat déterminées par la MOS7, en consultation et en collaboration avec le Comité consultatif et les Signataires, reste une priorité. Il s'agit notamment d'appuyer la simplification des critères et des processus et l'opérationnalisation du Réseau IOSEA de sites pour les tortues marines. En outre, les travaux sur le site Web et la préparation du contenu pour la MOS8 sont des priorités absolues.

## MdE Requins

### État et réalisations

69. La 2e Réunion du Comité consultatif du Mémoire d'Entente sur les requins s'est tenue en novembre/décembre 2017 à Bonaire, aux Pays-Bas. Les résultats de la réunion, y compris les recommandations à la MOS3 requins, sont disponibles à l'adresse [https://www.cms.int/sharks/en/AC2\\_CWG2](https://www.cms.int/sharks/en/AC2_CWG2).
70. Le Comité continue de travailler entre les sessions pour soutenir les préparatifs de la MOS3 et pour fournir des orientations sur la mise en œuvre du MdE et de son Plan de conservation.
71. Les préparatifs de la 3e Réunion des Signataires sont en cours. Le Gouvernement de Monaco a cordialement offert d'accueillir la réunion au Musée océanographique de Monaco du 10 au 14 décembre 2018. Environ 180 participants sont attendus, notamment des personnes venant d'États signataires, d'États de l'aire de répartition et des observateurs. L'ordre du jour comprendra les points suivants :
  - Examen de la mise en œuvre du MdE et du Plan de conservation ;
  - Amendements proposés à la liste des espèces ;
  - Mesures de conservation proposées ;
  - Révision du budget ;
  - Coopération avec des organisations compétentes.
72. Depuis la COP12 de la CMS, le MdE a vu l'arrivée de cinq nouveaux Signataires (Bénin, Brésil, Côte d'Ivoire, Madagascar et Sri Lanka), ce qui porte à 48 le nombre total de Signataires. De plus, il a été enregistré la signature de deux Partenaires coopérants, à savoir le World Wildlife Fund et la Dutch Elasmobranch Society. Une troisième organisation, Divers4Sharks, a été admise comme Partenaire coopérant par les Signataires et se prépare

à signer le MdE de la MOS3 requins, ce qui portera à 12 le nombre total de Partenaires coopérants.

### **Défis**

73. La situation financière du MdE reste difficile, seuls quelques donateurs versant régulièrement des contributions volontaires. Le Secrétariat manque toujours de personnel par rapport au volume de travail qui pourrait être réalisé. Toutefois, l'assistant G5 de l'équipe est en cours de recrutement.

### **Prochaines étapes**

74. Le Secrétariat va :

- finaliser le processus de recrutement pour pourvoir le poste G5 et
- continuer à travailler avec les Signataires, le Comité consultatif et le gouvernement hôte pour préparer la MOS3.

## **Plan d'action par espèce (SSAP) pour la tortue caouanne du Pacifique Sud**

### **État et réalisations**

75. Un projet intitulé Formation à la réduction des prises accessoires de la tortue caouanne et déploiement de marquages dans la flotte de palangriers à petite échelle du Pérou est mis en œuvre par l'ONG ProDelphinus et financé par une contribution volontaire de l'Australie. Ses objectifs sont les suivants :

- Évaluer les taux de prises accessoires de la tortue caouanne dans la pêche à la palangre à petite échelle au Pérou ;
- Réduire les blessures et la mortalité des tortues marines résultant des interactions avec la pêche à la palangre ;
- Impliquer les pêcheurs à la palangre dans le marquage et la collecte de données dans le cadre d'une initiative « science des pêcheurs ».

76. En août 2018, les États de l'aire de répartition ont commencé un examen de la mise en œuvre du SSAP, par correspondance.

### **Défis**

77. Tous les États de l'aire de répartition ne participent pas activement au groupe de pilotage qui soutient le SSAP.

### **Prochaines étapes**

78. Le Secrétariat va achever l'examen de la mise en œuvre du SSAP et évaluer les prochaines étapes.

## MISE EN ŒUVRE DE RÉOLUTIONS, DE DÉCISIONS ET D' ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES

### Actions concertées pour l'ange de mer

#### État et réalisations

79. La mise en œuvre de l'Action Concertée prévoit l'organisation d'un atelier régional pour les États de l'aire de répartition de l'Atlantique du Nord-Est, de la Méditerranée et de l'Afrique de l'Ouest. Le financement de l'organisation de ces ateliers a été assuré grâce à la contribution de la Principauté de Monaco dans le cadre du Programme Champion des Espèces Migratrices.
80. Le Secrétariat assure la liaison avec Sharks Trust et Monaco pour la préparation de ces ateliers.

#### Défis

81. En raison de nombreuses priorités conflictuelles, les préparations pour ces ateliers ont dû être reportées à 2019.

#### Prochaines étapes

82. Le Secrétariat continuera à assurer la liaison avec Sharks Trust et Monaco pour la préparation des ateliers.

### Action concertée pour les dauphins à bosse de l'Atlantique

#### État et réalisations

83. Des consultations préliminaires avec les coauteurs de l'Action Concertée concernant les hôtes potentiels de la réunion des États de l'aire de répartition et la préparation d'un projet de plan d'action sont en cours. La Principauté de Monaco, dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices, a accepté de soutenir l'élaboration du plan d'action avec l'assistance d'un expert et l'organisation de la réunion.
84. Sea Shepherd Legal a offert une assistance spécifique pour identifier les incohérences dans le niveau de protection assuré par les différents États de l'aire de répartition, ainsi que pour assurer le suivi de la réunion visant à appuyer les efforts déployés par les États de l'aire de répartition pour mettre en œuvre toute décision.

#### Défis

85. En raison de nombreuses priorités conflictuelles, les préparations pour la réunion des États de l'aire de répartition et le projet de plan d'action ont dû être reportés à 2019.

#### Prochaines étapes

86. Le Secrétariat va :
  - Assurer la liaison avec les hôtes potentiels pour décider des dates et du lieu de la réunion
  - Assurer la liaison avec les experts et les partenaires en ce qui concerne la préparation du contenu.
  - Prendre des dispositions logistiques pour la réunion.



## Action concertée pour l'anguille d'Europe

### État et réalisations

87. La 2e Réunion des États de l'aire de répartition de l'anguille d'Europe s'est tenue à Malmö, en Suède, du 15 au 16 mai 2018, en coopération avec la Commission de la mer des Sargasses et co-financé par la Principauté de Monaco dans le cadre du Programme des Champions des espèces migratrices. La réunion a été accueillie par le Gouvernement suédois et a regroupé des États de l'aire de répartition d'Europe et d'Afrique du Nord, la CITES, la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et d'autres experts de l'anguille d'Europe. L'objectif principal de la réunion était de décider de la marche à suivre pour l'espèce dans le cadre de la CMS. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer l'action dès que possible compte tenu de l'état de conservation critique de l'espèce. La réunion a décidé qu'il y avait un potentiel de coopération internationale pour aborder les lacunes et les défis concernant la conservation de l'anguille d'Europe et que la CMS en tant que mécanisme mondial pourrait traiter bon nombre de ces questions. Il a été convenu que la CMS entame des consultations sur la mise en place d'un tel mécanisme pour une conservation plus coordonnée et plus complète de l'anguille d'Europe, en tenant compte des examens en cours des politiques en matière d'anguille d'Europe, y compris celles de l'Union européenne, de la CGPM, de la CITES, de l'UICN et du Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM).
88. Lors de l'AC30 de la CITES qui s'est tenu du 16 au 21 juillet 2018, les Secrétariats de la CMS et de la CITES ont organisé un événement parallèle conjoint sur l'anguille d'Europe. Les participants sont convenus que de nombreuses synergies pourraient être réalisées grâce à une coopération étroite entre les deux Conventions.
89. La CMS a également participé à l'atelier technique de la CITES sur les anguilles (*Anguilla* spp.) organisé à Londres du 18 au 20 avril 2018.

### Défis

90. Un mécanisme spécial, tel qu'un Mémoire d'entente, pour l'anguille d'Europe nécessiterait des ressources financières considérables.

### Prochaines étapes

91. Le Secrétariat assurera le suivi des recommandations de la 2e réunion des États de l'aire de répartition.

## Action concertée pour l'ours polaire

### État et réalisations

92. Le Secrétariat de la CMS et le Secrétariat de la Conservation de la flore et de la faune arctiques (CAFF) ont été invités par les Parties à l'Accord sur l'ours polaire à soumettre une offre pour fournir des services de secrétariat à l'Accord. La CMS a participé à la réunion de l'Accord en Alaska, du 2 au 4 février 2018, où nous avons présenté notre offre. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes en attente de la décision des États de l'aire de répartition.
93. La Norvège a contribué à hauteur de 33 000 euros pour une réunion de planification, en vue d'un symposium ultérieur sur les questions de conservation de l'ours polaire.

### Prochaines étapes

94. Le Secrétariat va assurer le suivi avec la Norvège et d'autres États de l'aire de répartition concernant le secrétariat et la réunion de planification proposés.

### Action concertée pour la baleine à bosse de la mer d'Arabie

#### État et réalisations

95. L'Action concertée pour la baleine à bosse de la mer d'Arabie (ASHW) est définie par une liste d'activités prioritaires sur une période initiale de trois ans. Avec la participation active et les contributions de près de 50 personnes représentant des organisations intergouvernementales, y compris la CMS ; des ONG internationales et nationales ; des organisations de conservation populaires; des consultants indépendants ; des sociétés du secteur privé et de l'industrie et des instituts universitaires, le Réseau de la baleine de la mer d'Arabie (ASWN) fournit le mécanisme actuel pour coordonner la mise en œuvre de l'Action concertée dans l'ensemble de l'aire de répartition de l'ASHW. Jusqu'à présent, les activités suivantes ont eu lieu :
- « Luban », la première baleine à bosse de la mer d'Arabie à avoir été documentée d'Oman à l'Inde, a achevé son voyage de retour vers l'île de Masirah à Oman où elle a été initialement marquée (novembre 2017 - mars 2018).
  - Le Gouvernement du Pakistan a déclaré le canyon du fleuve Indus (zone économique exclusive) comme Aire marine protégée (AMP). L'AMP recoupe les récentes observations de la baleine à bosse de la mer d'Arabie signalées par le programme d'observateurs du WWF-Pakistan et les prises de baleines soviétiques des années 1960 (janvier 2018).
  - Un atelier sur les dernières étapes de l'élaboration et du renforcement de capacités de la plate-forme régionale de données en ligne du Réseau des baleines de la mer d'Arabie pour promouvoir la collaboration entre les chercheurs qui travaillent sur les questions de conservation des baleines en mer d'Arabie, s'est tenu à Mascate en janvier 2018.
  - Le tout premier symposium de formation sur les mammifères marins et première enquête réalisée a eu lieu en Inde en décembre 2017.
  - Les baleines à bosse de la mer d'Arabie ont été inscrites au Programme de rétablissement des espèces gravement menacées de l'Inde (juin 2018).
  - Le Réseau des baleines de la mer d'Arabie a participé à la réunion du Comité scientifique de la Commission baleinière internationale (CBI) en 2018 et a présenté des documents relatifs aux efforts de recherche et de conservation des baleines dans la mer d'Arabie pour la baleine à bosse de la mer d'Arabie et pour d'autres baleines et dauphins (avril-mai 2018).

#### Défis

96. Sur une période de trois ans, il faudrait près d'un million de dollars des États-Unis pour mettre en œuvre l'intégralité du plan de travail de l'Action concertée.
97. L'efficacité de l'Action concertée pourrait être considérablement améliorée grâce à une meilleure coordination de la collaboration et du soutien du gouvernement.

### Prochaines étapes

98. Le Secrétariat va explorer les options de lancement de l'élaboration d'un Plan de gestion de la conservation de la baleine à bosse de la mer d'Arabie avec les États de l'aire de répartition, la CBI et la communauté de la recherche et de la conservation

## Conservation et gestion des baleines et de leurs habitats dans la région de l'Atlantique sud – Résolution 12.17 et Décision 12.53.

### État et réalisations

99. Le Secrétariat et le Brésil ont eu des discussions sur la tenue d'un atelier ou d'une réunion des États de l'aire de répartition pour faire avancer la mise en œuvre du Plan d'action.

### Défis

100. Aucun financement n'a été identifié pour organiser l'atelier conjoint CMS-CBI demandé dans la Résolution 12.17 en vue d'améliorer la compréhension de la contribution des cétacés au fonctionnement des écosystèmes marins. En outre, la CMS n'est pas en mesure d'assister à la réunion de la CBI au Brésil en septembre 2018. Toutefois, les membres du Conseil scientifique présents à la CBI ont été encouragés à soulever les questions, le cas échéant.

### Prochaines étapes

101. Le Secrétariat va poursuivre les efforts de collecte de fonds en collaboration avec le Brésil.

## Tortues marines - Décision 12.17

### État et réalisations

102. Jusqu'à présent, les activités ont concerné le soutien au projet CITES sur l'évaluation de la situation, de l'ampleur et des tendances du commerce international légal ou illégal de tortues marines, de ses effets sur la conservation, des options de gestion, ainsi que des priorités en matière d'atténuation. Pour plus de détails, veuillez vous référer au rapport sur l'état d'avancement du Mémoire d'Entente sur les tortues marines de l'IOSEA ci-dessus.

### Défis

103. Les fonds nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de la Décision font encore défaut.

### Prochaines étapes

104. Le Secrétariat va :

- Encourager les Parties à apporter des contributions volontaires pour la mise en œuvre des activités prévues.
- Assurer la liaison avec le Conseiller nommé par la COP pour les tortues marines et le Comité consultatif de l'IOSEA sur les tortues marines concernant la meilleure approche pour élaborer l'examen et le Plan d'action par espèce pour les tortues imbriquées.

## Interaction récréative dans l'eau avec des mammifères marins - Décisions 12.50 à 12.52

### État et réalisations

105. L'espace de travail du Conseil scientifique a été préparé pour réunir les flux de travail sur cette question et l'observation de la vie sauvage en bateau, conformément à la décision de la 3e Réunion du Comité de Session (ScC-SC3).

106. La Principauté de Monaco a cordialement accepté qu'une partie de la contribution volontaire faite dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices 2018 - 2019 puisse être utilisée pour faciliter l'examen des preuves et des orientations existantes et l'élaboration d'un projet de lignes directrices internationales pour examen par la COP13.

### Prochaines étapes

107. Le Secrétariat demandera aux Parties de soumettre des copies de lignes directrices ou de codes de conduite pertinents. En consultation avec le Conseiller nommé par la COP pour les mammifères marins, un mandat de consultation sera élaboré. Les travaux commenceront en 2019 pour garantir que les projets de lignes directrices soient prêts à temps pour la ScC-SC4 et la COP13.

## Viande d'animaux sauvages aquatiques - Résolution 12.15 et Décisions 12.44 à 12.46

### État et réalisations

108. Les conseillers et les experts externes nommés ont été invités à se joindre au groupe de travail établi par la COP12. Plus de 30 personnes en sont maintenant membres et les discussions sur l'espace de travail du Conseil scientifique ont commencé dans une section spéciale placée sous les questions transversales, étant donné le mandat d'inclure les prélèvements d'oiseaux marins dans le champ d'application des travaux. Sur proposition du Conseiller nommé par la COP pour les mammifères marins, qui préside le groupe, le Dr Margi Prideaux a été nommé vice-président.

109. Le Groupe de travail a contribué à un atelier de la CBI sur la viande d'animaux sauvages organisé au Brésil en mars 2018. Par ailleurs, le Groupe de travail était également représenté à l'atelier du Partenariat d'Abidjan sur la faune sauvage aquatique qui s'est tenu en Côte d'Ivoire en juillet 2018 au cours duquel il a fait une présentation.

### Prochaines étapes

110. Le Secrétariat appuiera le Groupe de travail sur la viande sauvage aquatique en entreprenant la mise en œuvre des deux activités suivantes pour le reste de l'année 2018 :

- Formaliser le rapport COP12/Inf.12 du Groupe de travail sur les mammifères marins concernant la viande d'animaux sauvages aquatiques dans un article de journal prêt à être publié, et
- Établir une présence sur le Web pour une base de connaissances en ligne sur la viande d'animaux sauvages aquatiques afin d'aider les Parties à la CMS.

## Prises accessoires - Résolution 12.22

### État et réalisations

111. À la 33e Session du Comité des pêches de la FAO (COFI33) qui s'est tenue en juillet 2018, des solutions relatives à la gestion des engins fantômes, également connus sous le nom d'engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés, et aux prises accessoires, ont fait

l'objet de discussions lors d'un événement parallèle. La Belgique, les Fidji, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, les Palaos, le Panama, le Samoa et le Vanuatu, États membres de la FAO, ont servi d'hôtes de l'événement, organisé en collaboration avec la FAO, la CBI, la Protection mondiale des animaux, le WWF et la CMS.

112.No 38 de la série technique de la CMS : Examen des méthodes utilisées pour réduire les risques de prises accessoires et d'enchevêtrement de cétacés, publié en mai 2018.

113.La CMS collabore étroitement avec la CBI dans le cadre de l'Initiative pour l'atténuation des prises accessoires convenue par la CBI. M. Barry Baker, Conseiller pour les prises accessoires nommé par la COP à la CMS, fait partie du groupe d'experts de la CBI et le secrétariat fait partie du groupe de travail permanent sur les prises accessoires sous l'égide du Comité de conservation de la CBI.

### **Défis**

114.Aucune demande d'appui n'a été reçue des Parties. Les fonds nécessaires à la mise en œuvre de la Décision font toujours défaut.

### **Prochaines étapes**

115.Le Secrétariat appuiera le Groupe de travail sur les prises accidentelles et le Comité de session du Conseil scientifique dans la mise en œuvre des activités suivantes :

- Poursuivre la collaboration avec la CBI.
- Poursuivre l'examen des mesures d'atténuation pour chaque situation de prises accessoires, en particulier pour les autres mammifères marins, les oiseaux marins, les requins et les tortues, et rédiger des lignes directrices à l'intention des Parties, si nécessaire, et
- Préparer d'autres numéros de la série technique ou des articles de revues.

## **Conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation - Décisions 12.75 à 12.77**

### **État et réalisations**

116.L'atelier de la CMS sur les conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation a eu lieu à Parme, en Italie, du 12 au 14 avril. Il a été aimablement accueilli par le Parc national Appennino Tosco-Emiliano et la Fondazione Monteparma, avec le soutien financier de la Principauté de Monaco dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices. Le rapport de l'atelier a été publié sous le titre ScC-SC3/Inf.8 Rapport de l'Atelier de la CMS sur les conséquences de la culture animale et de la complexité sociale pour la conservation.

### **Prochaines étapes**

117.Sur la base des résultats de l'atelier, le Secrétariat continuera d'appuyer le Groupe d'experts sur la culture animale dans ses délibérations pour remplir les mandats qui lui sont confiés, en particulier pour dresser une liste des espèces prioritaires inscrites aux annexes en vue d'une enquête approfondie sur la culture animale et la structure sociale afin d'obtenir des résultats plus efficaces de la conservation et faire des recommandations à la ScC-SC4.

## APPUI À LA MISE EN OEUVRE – ESPÈCES AVIAIRES

### MÉMORANDUMS D'ENTENTE ET PLANS D'ACTION

#### MdE Phragmite aquatique

##### État d'avancement et réalisations

118. Après diverses consultations et à l'invitation du projet LIFE espagnol consacré au phragmite aquatique et géré par la Fundación Global Nature, il a été convenu de tenir la 4<sup>e</sup> Réunion des Signataires (MOS4) du Mémoire d'Entente (MdE) sur le phragmite aquatique en Espagne en septembre 2020. La réunion combinera la MOS et la conférence finale du projet LIFE, ce qui devrait permettre de faire des économies. À la MOS4, sur la base des rapports nationaux, la mise en œuvre du Plan d'action par espèce pour le phragmite aquatique sera examinée. La Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) a fourni des services de coordination au MdE par l'intermédiaire d'OTOP (Ogólnopolskie Towarzystwo Ochrony Ptaków), le partenaire de BirdLife en Pologne, jusqu'à fin mai 2018. Cet accord sera repris par la NABU (Naturschutzbund Deutschland e.V. ou Union pour la conservation de la nature et de la biodiversité), à condition que la CMS y contribue financièrement. Les nouveaux Signataires potentiels seront invités à signer le MdE.
119. La coopération avec l'équipe de BirdLife International travaillant sur la conservation du phragmite aquatique (AWCT), un groupe d'experts de la cellule de réflexion, fournit des conseils scientifiques utiles et facilite les enquêtes, les projets et les activités de recherche importants pour le MdE. De nouvelles données, en particulier issues de recherches par géolocalisation, ont révélé un certain nombre de nouveaux États de l'aire de répartition, comme l'Italie et la Grèce, et ont également souligné l'importance de la Mauritanie qui n'est pas encore signataire.
120. Le Manuel sur la conservation du phragmite aquatique a été publié en 2018.

##### Défis

121. Il convient de garantir que le mécanisme de coordination actuellement en place bénéficie d'un financement durable. Pour l'extension de la coordination, la NABU (le partenaire de BirdLife en Allemagne, en remplacement de la RSPB) est prête à assumer ce rôle, si la CMS est en mesure de partager les coûts (10 000 euros par an).

##### Prochaines étapes

122. Le Secrétariat continuera d'essayer de réunir des fonds pour la poursuite de la coordination. En outre, les États signataires seront contactés au sujet de la possibilité de contributions volontaires pour de petits projets liés au MdE. En particulier, des descriptions de projets sont attendues pour deux petits projets en Afrique afin d'assurer la participation de l'Afrique à la mise en œuvre du MdE : 1) identification des principaux sites d'escale au Maroc, y compris une évaluation des menaces sur ces sites ; 2) mesures hydrologiques à proximité du Parc national des oiseaux du Djoudj, au Sénégal, afin de garantir l'arrivée d'une quantité suffisante d'eau aux sites clés d'hivernage du phragmite aquatique à cet endroit.

## MdE Rapaces

### État d'avancement et réalisations

123. L'Unité de coordination (UC) du Mémorandum d'Entente sur les rapaces est hébergée par l'Agence pour l'environnement à Abou Dhabi (EAD), au nom du Gouvernement des Émirats arabes unis (EAU). L'accord conclu avec l'EAD prévoit le budget de base, les locaux et d'autres formes d'appui pratique à l'UC. L'EAD accueille l'UC depuis 2009 et l'accord actuel s'étend jusqu'à fin 2019.
124. La traduction du Plan d'action (annexe 3 du MdE) en Stratégies nationales ou régionales de conservation des rapaces, ou en documents équivalents, est inscrite dans le texte du MdE comme une étape fondamentale de la promotion de son application effective. En février 2018, étant donné qu'aucune stratégie n'avait été soumise par aucun Signataire et qu'aucune offre ferme n'avait été reçue pour l'accueil de la 3<sup>e</sup> Réunion des Signataires, l'UC a proposé que la réunion soit reportée de deux ans et que les Signataires utilisent cette période de transition pour faire un effort concerté, avec l'aide de l'UC, afin d'élaborer leurs stratégies de conservation. Cette proposition a reçu le soutien des Signataires.
125. En 2018, l'Unité de coordination a obtenu les résultats suivants :
- Programmation de deux sessions d'une journée (vautours de l'Ancien Monde et faucon sacre) au Sommet international sur les voies de migration, convoqué à Abou Dhabi (EAU) en avril 2018 ;
  - Progrès satisfaisants accomplis dans la mise en œuvre du Plan de travail du Groupe consultatif technique (TAG), y compris le début de l'examen du Plan d'action du MdE ;
  - Contribution volontaire généreusement accordée par la Suisse, ainsi qu'une offre ferme d'accueillir la 3<sup>e</sup> Réunion du Groupe consultatif technique (TAG3) en décembre 2018 ;
  - Contribution à deux propositions succinctes (vautour percnoptère et faucon sacre) pour des projets d'un montant total de 7,5 millions d'euros, soumises par des partenaires sollicitant des fonds du programme LIFE de l'Union européenne (UE).

### Défis

126. Les contributions des Signataires sont nécessaires pour compléter l'appui de longue date de l'EAD. À la MOS2, les Signataires ont approuvé un objectif d'un minimum de 150 000 dollars des États-Unis par an de contributions volontaires. Cet objectif n'a pas encore été atteint.

### Prochaines étapes

127. L'Unité de coordination devra :
- prévoir, favoriser et soutenir une série d'ateliers de planification stratégique, qui seront organisés par les Signataires en 2019 ;
  - collaborer étroitement avec la Suisse pour l'organisation et l'accueil du TAG3 en décembre 2018 ;
  - soutenir l'élaboration des propositions de financement LIFE de l'UE en fonction des besoins, sous réserve de leur acceptation par la Commission européenne (décision attendue pour septembre 2018) ;
  - demeurer à l'affût des occasions d'obtenir des ressources pour des projets de conservation des rapaces.



## MdE Flamant des Andes

### État d'avancement et réalisations

128. Le Pérou coordonne actuellement le MdE jusqu'en fin 2018 avant que la Bolivie ne prenne le relais jusqu'en 2020.

### Défis

129. Le principal défi pour ce MdE est à présent de mettre en œuvre le Plan d'action et de trouver des ressources financières pour mener les enquêtes coordonnées et appliquer d'autres mesures de conservation.

### Prochaines étapes

130. Pour la 2<sup>e</sup> Réunion des Signataires prévue pour 2020, le Secrétariat aidera les Signataires à lever des fonds et à trouver une date et un lieu.

## MdE Grande Outarde

### État d'avancement et réalisations

131. La 4<sup>e</sup> Réunion des Signataires (MOS4) s'est tenue les 14 et 15 mars 2018 à Bad Belzig, Brandebourg (Allemagne), immédiatement après le Symposium scientifique intitulé « Progrès dans la recherche et la conservation de la grande outarde en Europe » organisé du 12 au 13 mars 2018. La réunion a été organisée en coopération avec l'Office de l'environnement de l'État de Brandebourg (LfU) avec le soutien de la Société pour la protection de la grande outarde (Förderverein Großtrappenschutz) et a été financée par des contributions volontaires du Gouvernement allemand et le soutien de l'État de Brandebourg. À la MOS4, un nouveau [Plan d'action](#) pour le MdE et le [Programme de travail international à moyen terme pour 2018- 2023](#) ont notamment été adoptés. Il a été convenu de tenir la prochaine MOS en 2023.

### Défis

132. Le principal défi concerne le manque de ressources financières nécessaires au recrutement d'un Coordinateur.

### Prochaines étapes

133. Le Secrétariat assure la liaison avec les États de l'aire de répartition pour qu'ils deviennent des Signataires du MdE et continuera d'aider les pays dans la mise en œuvre du MdE. Le Secrétariat restera en contact avec les pays hôtes potentiels de la MOS5.

## MdE Grue de Sibérie

### État d'avancement et réalisations

134. Le Secrétariat a apporté un appui aux activités de la Fondation internationale pour la protection des grues (ICF), partenaire d'exécution du MdE. Les activités de l'ICF ont également été soutenues par l'initiative « Inverser la tendance » du Fonds mondial de conservation Disney. L'ICF a rencontré des experts et des gestionnaires de la Chine et de la Fédération de Russie et a échangé des rapports et des idées sur les défis et les enseignements. Le Secrétariat a envoyé une lettre de recommandation pour appuyer la



demande de l'ICF à *Trust for Mutual Understanding* afin de financer le voyage des délégués à l'atelier russo-chinois américain et les échanges pour la conservation de la grue de Sibérie gravement menacée. La réunion a rassemblé plus de membres du personnel et de praticiens de l'ICF que les réunions précédentes et a permis un examen approfondi des plans et stratégies en cours, en lien avec le Programme global de l'ICF sur les voies de migration d'Asie de l'Est. Les modèles conceptuels, les chaînes de résultats et les plans de suivi ont été ajustés. Parmi les autres activités, on comptait un accord entre l'ICF et Ocean Outcomes pour promouvoir une pêche durable et une meilleure conservation des zones humides et des grues afin de lier les moyens de subsistance locaux à une conservation efficace dans la Réserve naturelle nationale du lac Poyang et dans la ville de Wucheng, en Chine, un suivi continu des voies de migration des grues, ainsi que la surveillance des meilleures pratiques de gestion en Chine.

### Défis

135. Le principal défi consiste à garantir un financement durable pour soutenir l'accord de coordination existant avec la Fondation internationale pour la protection des grues, qui s'élève à 10 000 euros par an, et à assurer le financement de la 8<sup>e</sup> Réunion des Signataires (MOS8) qui doit se tenir en 2019.

### Prochaines étapes

136. Le Secrétariat devra lever des fonds pour la poursuite de la coordination assurée par l'ICF et pour le financement de la MOS8.

## MdE Oiseaux des prairies d'Amérique du sud

### État d'avancement et réalisations

137. La 2<sup>e</sup> Réunion des Signataires (MOS2) s'est tenue les 24 et 25 juillet 2018 dans la ville de Florianópolis, à l'aimable invitation du Gouvernement brésilien. À la MOS2, le plan d'action existant a été révisé, les activités prioritaires pour la période 2019-2023 ont été approuvées, de nouvelles espèces à prendre en compte dans le cadre du MdE ont été identifiées et de futures possibilités de coopération et de coordination ont été examinées.

### Défis

138. Le principal défi consiste à réunir des fonds pour appuyer la mise en œuvre du MdE.

### Prochaines étapes

139. Le Secrétariat soutiendra les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre des actions convenues à la MOS2.

## Plan d'action mondial pour le Faucon sacré — (Rés.11.18 Rev.COP12 de la CMS)

### État d'avancement et réalisations

140. L'Unité de coordination (UC) du MdE Rapaces a été chargée par les Parties à la CMS de soutenir le Groupe de travail sur le faucon sacré (STF) et de promouvoir et superviser la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour le faucon sacré (SakerGAP). Un Coordinateur et un Conseiller technique spécialisé (tous deux consultants à temps partiel) sont en place depuis novembre 2017. En décembre 2017, l'UC a distribué un questionnaire concis aux 85 États de

l'aire de répartition du faucon sacre, ainsi qu'à d'autres parties prenantes, pour obtenir des informations sommaires sur la mise en œuvre du SakerGAP à l'échelle nationale.

141. En 2018, l'Unité de coordination a obtenu les résultats suivants :
- Convocation du Groupe de travail par l'intermédiaire du 4<sup>e</sup> STF Telecom (mars 2018), y compris la présentation d'un rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du SakerGAP, sur la base des réponses au Questionnaire reçues des États de l'aire de répartition et des parties prenantes ;
  - Les principaux partenaires et intervenants ont fait état de progrès importants accomplis dans la mise en œuvre des cinq projets phares établis dans le SakerGAP ;
  - Élaboration d'un projet de plan sommaire de mise en œuvre du SakerGAP (mars 2018) ;
  - Tenue d'une séance d'une journée complète consacrée au SakerGAP au Sommet international sur les voies de migration à Abou Dhabi (EAU) en avril 2018, avec notamment des discussions sur l'utilisation durable ;
  - Contribution à une proposition préliminaire visant à obtenir un financement LIFE de l'UE pour un projet de 2,5 millions d'euros sur la conservation du faucon sacre en Europe orientale, soumise par le partenaire principal (BSPB/BirdLife Bulgarie) à la Commission européenne en juin 2018.

### Défis

142. Le principal défi identifié est le besoin urgent de mobilisation de ressources auprès des Parties et des États de l'aire de répartition pour réaliser les structures et activités de coordination régionale prévues dans le SakerGAP, et pour promouvoir et soutenir des projets spécifiques de mise en œuvre.

### Prochaines étapes

143. L'Unité de coordination devra :
- finaliser le Plan de mise en œuvre du SakerGAP pour adoption par le STF et pour diffusion aux États de l'aire de répartition et aux parties prenantes ;
  - organiser et accueillir le 5e STF Telecom avant fin 2018 ;
  - soutenir l'élaboration d'un projet d'un million de dollars des États-Unis pour lutter contre la menace d'électrocution des faucons, annoncé par les EAU au Sommet international sur les voies de migration ;
  - soutenir l'élaboration de la proposition de financement LIFE de l'UE en fonction des besoins, sous réserve de son acceptation par la Commission européenne (décision attendue pour septembre 2018) ;
  - continuer à chercher des occasions d'obtenir des ressources supplémentaires pour appuyer la coordination et la mise en œuvre du SakerGAP.

## Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie — y compris la Résolution 11.17 (Rev.COP12) et la Décision 12.23

### État d'avancement et réalisations

144. La COP12 a adopté la [Résolution 11.17 \(Rev.COP12\)](#) sur le Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEMLAP) et les [Décisions 12.22 à 12.25](#) connexes. Comme demandé, la liste d'espèces du Plan d'action pour les oiseaux terrestres a été actualisée conformément aux références taxonomiques normalisées pour les oiseaux adoptées aux COP11 et COP12 et aux modifications apportées à la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). La nouvelle liste doit être approuvée à la prochaine réunion du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres, et les modifications seront intégrées à l'AEMLAP pour adoption. Une téléconférence du

Groupe de pilotage du Plan d'action a été organisée le 2 mars 2018 pour fournir des avis sur les étapes futures concernant la mise en œuvre de la Résolution. Des possibilités d'intensifier la recherche de synergies ont été évoquées avec diverses parties prenantes et initiatives. L'AEMLAP a fait l'objet d'une promotion par le Professeur Franz Bairlein, Directeur de l'Institut de recherche aviaire de Wilhelmshaven, en Allemagne, et membre du Groupe de pilotage du Plan d'action, au Congrès international d'ornithologie à Vancouver, au Canada, en août 2018. La mise en œuvre a été soutenue par des formations sur le suivi des oiseaux dans les réserves de biosphère de l'UNESCO en Afrique de l'Ouest (en commençant par la Côte d'Ivoire et le Nigeria) par le biais du projet « AfriBiRds ». En ce qui concerne les plans d'action préparés pour les espèces inscrites sur la liste de l'AEMLAP, parmi lesquelles le rolhier d'Europe (*Coracias garrulus*), la tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) et le ruant auréole (*Emberiza aureola*), le Secrétariat a participé à la Conférence « Eyes on the Flyways » le 24 mai 2018, à l'aimable invitation de BirdLife International. La conférence a examiné les plans d'action élaborés dans le cadre du projet préparatoire LIFE intitulé EuroSAP (LIFE14 PRE/UK/00000002) cofinancé par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), la Fondation MAVA et par chaque partenaire du projet. Le projet comprenait un processus de consultation mené par la Commission européenne et destiné à tous les États membres de l'UE.

### Défis

145. Le plus grand défi est d'obtenir des fonds pour la coordination du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres et de l'AEMLAP, pour une réunion de consultation des États de l'aire de répartition afin de décider si le Plan d'action doit rester un document autonome ou s'il faut élaborer un nouvel instrument de la CMS ou encore utiliser un instrument existant de la CMS comme cadre institutionnel (comme le demande la [Décision 12.22 a](#)), pour une réunion intersession du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres entre la COP12 et la COP13 (cf. [Décision 12.25](#)) et enfin pour l'organisation d'ateliers régionaux destinés à promouvoir la mise en œuvre de l'AEMLAP, au nombre desquels un atelier sur l'intégration des exigences de la biodiversité dans les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres à une échelle appropriée (cf. [Décision 12.24 b](#)).

### Prochaines étapes

146. En ce qui concerne la mise en œuvre de cette Résolution, le Secrétariat et le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres soutiendront le projet « AfriBiRds » et rechercheront des synergies avec les initiatives énumérées ci-dessus, entre autres, le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs (MLSG), qui prévoit d'organiser un symposium en décembre 2018 sur la question de l'utilisation des sols. Les activités comprendront la poursuite de la recherche de financement en vue de la mise en œuvre de la Résolution. La plate-forme « Les Amis du Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs » (FLAP – Friends of the Landbirds Action Plan), plate-forme d'engagement du public en ligne en faveur de l'AEMLAP, bénéficiera d'une plus grande promotion. Les activités seront conçues pour alimenter le programme pour l'après 2020 dans le cadre de la CDB.

## Plan d'action multi-espèces pour conserver les vautours d'Afrique-Eurasie (MsAP Vautours) — Résolution 12.10 et Décisions 12.37 à 12.39

### État d'avancement et réalisations

147. Les Parties à la CMS ont demandé à l'Unité de coordination (UC) du MdE Rapaces de faciliter la poursuite des activités du Groupe de travail sur les vautours et des structures de coordination associées (Groupe de pilotage sur les vautours, Comités d'application régionaux proposés et une petite équipe de coordinateurs) pour promouvoir une application efficace du MsAP Vautours.
148. L'UC a identifié la nécessité d'un Plan stratégique de mise en œuvre, pour traduire le MsAP Vautours sous une forme qui aiderait les États de l'aire de répartition à faire avancer les actions prioritaires à l'échelle nationale. En février 2018, un Questionnaire a été distribué à tous les États de l'aire de répartition et aux parties prenantes pour recueillir des informations sur leurs priorités et plans de mise en œuvre du MsAP Vautours. Les résultats serviront de base à l'élaboration du Plan stratégique de mise en œuvre.
149. En 2018, l'Unité de coordination a obtenu les résultats suivants :
- La mise en œuvre du MsAP Vautours a été le principal sujet examiné au cours d'une session d'une journée au Sommet international sur les voies de migration qui s'est tenu à Abou Dhabi (EAU) en avril 2018 ;
  - Une série de propositions de projets phares a été élaborée et présentée au Sommet, et sera intégrée au projet de Plan stratégique de mise en œuvre du MsAP Vautours ;
  - Un consultant a été recruté pour diriger l'élaboration d'un Plan stratégique de mise en œuvre du MsAP Vautours ;
  - La Suisse a accordé généreusement une contribution volontaire pour couvrir une part importante des frais de consultants nécessaires à l'élaboration du Plan stratégique de mise en œuvre ;
  - L'UC a contribué à une proposition préliminaire visant à obtenir un financement LIFE de l'UE pour un projet de 5 millions d'euros sur la conservation du vautour percnoptère (voie de migration occidentale), soumise par le partenaire principal (Fondation pour la conservation des vautours) à la Commission européenne en juin 2018.

### Défis

150. Aucun financement n'a encore été apporté pour couvrir les coûts nécessaires à la création et au maintien des structures et activités prévues dans le MsAP Vautours. Les coordinateurs, qui ont été engagés pour élaborer le MsAP Vautours, ont accepté de continuer d'occuper leurs postes de façon bénévole comme solution temporaire, mais avec une capacité considérablement réduite. Un financement est nécessaire d'urgence pour permettre la poursuite de ces fonctions, si l'on veut que la mise en œuvre soit efficacement coordonnée entre les 128 États de l'aire de répartition.

### Prochaines étapes

151. L'Unité de coordination devra :
- élaborer un projet de Plan stratégique de mise en œuvre pour le MsAP Vautours, notamment en incorporant des informations provenant des réponses des États de l'aire de répartition au Questionnaire ;
  - organiser une téléconférence en ligne du Groupe de pilotage sur les vautours d'ici fin 2018 ;

- soutenir l'élaboration de la proposition de financement LIFE de l'UE en fonction des besoins, sous réserve de son acceptation par la Commission européenne (décision attendue pour septembre 2018) ;
- continuer à chercher des occasions d'obtenir des ressources supplémentaires pour appuyer la coordination et la mise en œuvre du MsAP Vautours.

## Plans d'action internationaux par espèce unique pour les oiseaux — y compris la Résolution 12.12 et la Décision 12.20

### *Plan d'action pour le fuligule de Baer*

#### **État d'avancement et réalisations**

152. Le Plan d'action pour le fuligule de Baer a été préparé par Wildfowl and Wetlands Trust. Il a ensuite été adopté par la 8<sup>e</sup> Réunion des partenaires de l'EAAFP (Partenariat sur l'itinéraire aérien Asie orientale-Australasie) en janvier 2015 et par la COP12 de la CMS à travers la [Résolution 12.12](#). Le plan d'action pour cette espèce, qui ne vit qu'en Asie et est considérée par l'UICN comme gravement menacée, est en cours d'exécution.

#### **Défis**

153. Les principaux défis consistent à obtenir des fonds pour la mise en œuvre du plan d'action et à faire prendre conscience de son importance, en particulier dans les États de l'aire de répartition qui ne sont pas Parties à la Convention.

#### **Prochaines étapes**

154. Conformément à la [Décision 12.20](#), le Secrétariat continuera d'inviter les États de l'aire de répartition qui ne sont pas encore Parties à la CMS à ratifier la Convention ou à y adhérer (ou au moins à soutenir le plan d'action), assurera la coordination avec le Secrétariat de l'EAAFP et suivra la mise en œuvre du plan d'action pendant la période intersession jusqu'à la COP13.

### *Plan d'action pour le courlis de Sibérie*

#### **État d'avancement et réalisations**

155. Le Plan d'action pour le courlis de Sibérie a été préparé par l'Australie avec l'appui d'un Groupe de travail dans le cadre de l'EAAFP. Il a ensuite été adopté par la 9<sup>e</sup> Réunion des partenaires de l'EAAFP en janvier 2017 à Singapour et par la COP12 de la CMS par la [Résolution 12.12](#). L'espèce est considérée par l'UICN comme étant menacée. Le Gouvernement australien a versé deux contributions volontaires pour la mise en œuvre du Plan d'action en 2016 et en 2018.

#### **Prochaines étapes**

156. Conformément à la [Décision 12.20](#), le Secrétariat continuera d'inviter les États de l'aire de répartition qui ne sont pas encore Parties à la CMS à ratifier la Convention ou à y adhérer (ou au moins à soutenir le plan d'action), assurera la coordination avec le Secrétariat de l'EAAFP et suivra la mise en œuvre du plan d'action pendant la période intersession jusqu'à la COP13. Les recherches entreprises par l'Australie au moyen du marquage par satellite aideront à identifier les principaux sites d'escale et le calendrier de la migration.

### *Plan d'action pour le rolrier d'Europe*

#### **État d'avancement et réalisations**

157. Le Plan d'action pour le rolrier d'Europe a été adopté par la [Résolution 12.12](#). La population mondiale de cette espèce diminue. Elle est considérée par l'UICN comme n'étant pas menacée (préoccupation mineure). Comme l'a demandé la [Résolution 11.17 \(Rev.COP12\)](#), le Secrétariat soutient les activités du Groupe de travail sur les oiseaux terrestres et du Conseil scientifique de la CMS, en liaison avec le Groupe d'étude des oiseaux terrestres migrateurs et Les Amis du Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour le rolrier d'Europe. Il a été évoqué avec le Groupe de pilotage de l'AEMLAP l'idée d'inclure le rolrier d'Europe dans le suivi du projet « AfriBiRds » et d'apporter un soutien à la coopération entre les partenaires de BirdLife en Hongrie et en Afrique du Sud.

#### **Défis**

158. Le principal défi sera d'assurer le financement de la mise en œuvre de ce plan d'action.

#### **Prochaines étapes**

159. Le Secrétariat continuera à soutenir la mise en œuvre de ce plan d'action et son suivi en liaison avec les groupes et partenaires concernés.

### *Plan d'action pour la tourterelle des bois européenne*

#### **État d'avancement et réalisations**

160. L'élaboration du Plan d'action pour la tourterelle des bois européenne s'est poursuivie dans le cadre du processus EuroSAP de LIFE (LIFE14 PRE/UK/00000002 ; voir ci-dessus, section sur la Résolution 11.17 (Rev.COP12)), comme l'a demandé la [Résolution 11.17 \(Rev.COP12\)](#) sur le Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEMLAP). Le projet final de Plan d'action a été approuvé à la Réunion du Groupe d'experts de l'UE sur les Directives « Oiseaux » et « Habitats » qui s'est tenue à Bruxelles, en Belgique, les 22 et 23 mai 2018, avec un avertissement qui reflète les réserves de certains États de l'aire de répartition de l'UE sur un moratoire temporaire proposé sur la chasse à la tourterelle des bois européenne. La CMS a assisté aux récentes discussions sur ce Plan d'action à la Conférence « Eyes on the Flyways » organisée à Bruxelles, en Belgique, le 24 mai 2018. Il est soumis à la 48<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent de la CMS pour adoption, conformément à la [Décision 12.21](#).

#### **Défis**

161. Le principal défi concernera la mise en œuvre de ce plan d'action dans les conditions d'un moratoire temporaire sur la chasse à l'échelle de l'UE, l'acceptation d'un modèle d'exploitation adaptative par tous les États de l'aire de répartition et la disponibilité des ressources financières nécessaires.

#### **Prochaines étapes**

162. Le Secrétariat soutiendra la mise en œuvre de ce plan d'action et son suivi en liaison avec les partenaires concernés.



### *Plan d'action pour le pélican frisé*

#### **État d'avancement et réalisations**

163. Le projet de Plan d'action pour le pélican frisé a été préparé par la Société pour la protection de Prespa et par la Société ornithologique hellénique dans le cadre de l'EuroSAP (LIFE14 PRE/UK/00000002 ; voir ci-dessus). Il a fait l'objet d'une consultation d'experts et d'États de l'aire de répartition et a été approuvé par la Réunion du groupe d'experts de l'Union Européenne sur les Directives « Oiseaux » et « Habitats » en mai 2018. Une dernière consultation adressée à la Chine et à la Mongolie au sujet de la population de cette espèce en Asie de l'Est durera jusqu'au 2 septembre 2018. Le Plan d'action est soumis à la 48<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent de la CMS pour adoption, conformément à la [Décision 12.21](#).

#### **Défis**

164. Le principal défi consistera à réunir suffisamment de fonds pour soutenir la mise en œuvre de ce plan d'action. La population en Asie de l'Est, qui se reproduit en Mongolie et migre en Chine, se trouve dans une situation critique.

#### **Prochaines étapes**

165. Le projet final du Plan d'action sera également soumis par les Secrétariats de l'AEWA et de l'EAAFP à la MOP7 de l'AEWA qui se tiendra à Durban, en Afrique du Sud, en décembre 2018, et à la 10<sup>e</sup> Réunion des partenaires de l'EAAFP. Le Secrétariat assurera la liaison avec les partenaires pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action dans la mesure du possible.

### *Plan d'action pour l'érismature à tête blanche*

#### **État d'avancement et réalisations**

166. Le projet de Plan d'action pour l'érismature à tête blanche a été préparé par SEO/BirdLife dans le cadre du projet EuroSAP (LIFE14 PRE/UK/00000002 ; voir ci-dessus), a fait l'objet d'une consultation d'experts et des États de l'aire de répartition et a été approuvé par la Réunion du groupe d'experts de l'Union Européenne sur les Directives « Oiseaux » et « Habitats » en mai 2018. Conformément à la [Décision 12.21](#), le projet final du Plan d'action figure dans le document UNEP/CMS/StC48/Doc.18 soumis à l'examen du Comité permanent.

#### **Défis**

167. Le principal défi à relever pour soutenir la mise en œuvre consistera à réunir des fonds. La menace critique d'une chasse excessive ou d'un abattage illégal de cette espèce peut être considérée comme la question la plus sensible concernant la mise en œuvre de ce Plan d'action.

#### **Prochaines étapes**

168. Les Secrétariats de l'AEWA et de l'EAAFP soumettront également cette version du Plan d'action à la MOP7 de l'AEWA en décembre 2018 et à la 10<sup>e</sup> Réunion des partenaires de l'EAAFP. Le Secrétariat assurera la liaison avec les partenaires pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action dans la mesure du possible.

## Plan d'action pour le bruant auréole

### État d'avancement et réalisations

169. Après le déclin catastrophique de la population de cette espèce, un Plan d'action international est en cours d'élaboration, et devrait être soumis à la COP13. Un atelier de planification des actions s'est tenu en novembre 2016 en Chine. L'espèce devrait bientôt bénéficier d'une plus grande protection en Chine. Un autre atelier est prévu pour 2019.

### Défis

170. Les principaux défis concerneront l'appui à la mise en œuvre du Plan d'action en Asie de l'Est, de nombreux États importants de l'aire de répartition n'étant pas Parties à la Convention, compte tenu notamment de l'importance de la Chine pour la migration et l'hivernage de cette espèce.

### Prochaines étapes

171. Le Secrétariat continuera d'assurer la liaison avec les partenaires de BirdLife pour la finalisation du Plan d'action et sa soumission à la COP13.

## MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS, DÉCISIONS ET ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES

### Action concertée pour la population asiatique de la grande outarde

#### État d'avancement et réalisations

172. Une proposition soumise par la Mongolie en coopération avec Eurasian Bustard Alliance et Wildlife Research and Conservation Center de Mongolie pour une Action concertée pour la population asiatique de la grande outarde dans le cadre de la CMS a été adoptée par la COP12 en tant qu'[Action concertée 12.8](#).

173. Un atelier international organisé par la Fondation chinoise pour la conservation de la biodiversité et le développement vert (CBCGDF) devrait se tenir en Chine en novembre 2018. Il passera en revue les progrès accomplis et le plan d'action existant (depuis 1998), qui sera actualisé avant que la version révisée ne soit soumise à la COP13 pour adoption.

#### Défis

174. Le principal défi est d'identifier des ressources suffisantes pour soutenir les États de l'aire de répartition dans la mise en œuvre de cette Action concertée.

#### Prochaines étapes

175. Le Secrétariat soutient la CBCGDF dans l'organisation de l'atelier.

## Abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs — Résolution 11.16 (Rev.COP12) et Décisions 12.28 et 12.30

#### État d'avancement et réalisations

176. Sur la base des dispositions de la [Résolution 11.16 \(Rev.COP12\)](#), le Groupe de travail intergouvernemental sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux



migrateurs en Méditerranée (MIKT) a poursuivi ses activités. La nouvelle Coordinatrice du MIKT, Mme Laura Aguado, a pris ses fonctions en avril 2018 et est en poste au Secrétariat de la CMS à Bonn.

177. Des progrès importants ont été accomplis grâce aux contributions financières accordées par l'UE dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices et par le biais des Accords de coopération avec l'ONU Environnement sur les biens publics mondiaux et les défis. Premièrement, du 9 au 11 mai 2018, un atelier de formation à l'intention des procureurs et enquêteurs des pays sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux d'oiseaux migrateurs a été organisé conjointement par le Groupe de travail sur la criminalité liée à la faune sauvage de LIFE-ENPE (Réseau européen des procureurs pour l'environnement) et le Secrétariat de la CMS, et s'est tenu à Ségovie, en Espagne. L'atelier a réuni des représentants de 17 pays, principalement de la région méditerranéenne, notamment d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, ainsi que des experts juridiques du Réseau européen des procureurs pour l'environnement. Le rapport de l'atelier a été publié sur la page Web du MIKT et un module de formation est en cours d'élaboration qui permettra aux participants de reproduire les méthodes d'enquête et les mesures juridiques dans leurs pays afin de mieux s'attaquer à l'abattage, au prélèvement et au commerce illégaux d'oiseaux migrateurs.
178. Deuxièmement, conformément à la [Décision 12.26](#), le tableau de bord sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux d'oiseaux migrateurs, un outil d'auto-évaluation des Parties à la CMS membres du MIKT pour mesurer les progrès qu'elles ont accomplis à l'échelle nationale dans la lutte contre cette pratique, a été lancé en juin 2018. Le Secrétariat l'a mis à disposition dans un format convivial en ligne. Les États membres et les Observateurs du MIKT ainsi que les Points focaux de la Convention de Berne et les membres du Réseau de points focaux spéciaux de cette Convention ont été invités à apporter des contributions jusqu'au 15 octobre 2018. Le tableau de bord couvre en tout 56 pays. Conformément à la [Décision 12.28](#), les informations reçues seront analysées en coopération avec le Secrétariat de la Convention de Berne et partagées avec le MIKT. Cette première évaluation permettra d'établir la base de référence qui permettra aux États d'évaluer l'état d'avancement et les efforts en matière d'abattage, de prélèvement et de commerce illégaux d'oiseaux migrateurs tant à l'échelle nationale que régionale. Les évaluations ultérieures auront lieu en 2020 et tous les trois ans à partir de cette date.
179. Troisièmement, des préparatifs en vue de la production d'un documentaire et d'un film de sensibilisation sur l'application de la loi contre l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux d'oiseaux migrateurs à l'échelle internationale dans la région du MIKT sont en cours, y compris l'identification de partenaires de production éventuels, la collecte de matériel audiovisuel et la signature d'accords avec les autorités nationales spécialisées dans l'application des lois de certains membres du MIKT afin qu'elles participent au film.
180. Conformément à la Résolution et à la [Décision 12.30](#), le Secrétariat a commencé à mettre en place un Groupe de travail analogue sur la voie de migration Asie de l'Est-Australasie (ITTEA). En coopération avec l'EAAFP et avec le soutien de Birdlife Singapour, des invitations ont été rédigées pour demander la nomination de points focaux par les pays de la région. Le Groupe de travail comprendra des représentants gouvernementaux de toutes les Parties à la CMS, des pays membres de l'EAAFP, ainsi que des parties prenantes telles que l'Initiative en faveur des oiseaux migrateurs de l'Arctique (dans le cadre de la Conservation de la flore et de la faune arctiques ou CAFF), BirdLife International et des associations de chasse.

181. Le Groupe de travail a présenté ses travaux aux réunions pertinentes telles que la Réunion technique d'experts concernant la Résolution 70 du Congrès mondial de la nature sur les « Crimes contre l'environnement » organisée par l'UICN et la réunion de la Feuille de route de l'UE visant à éliminer l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs, et a été actif sur le site Web de la CMS et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser contre cette pratique.

### Défis

182. Le principal défi de cette initiative est de déclencher l'action et la volonté politique en impliquant les gouvernements des pays méditerranéens dans les travaux du Groupe de travail en vue d'atteindre l'objectif global d'éradication de l'abattage, du prélèvement et du commerce illégaux des oiseaux migrateurs. Un financement de l'UE est assuré jusqu'en 2020, par la suite des fonds supplémentaires seront nécessaires.

### Prochaines étapes

183. Sur la base d'une collaboration avec INTERPOL, le Secrétariat prévoit d'organiser d'autres ateliers de formation sur l'application de la loi dans le cadre du MIKT à partir de fin 2018. Le Secrétariat renforcera davantage la coopération transfrontière, en collaboration avec des organisations partenaires comme IMPEL (Réseau de l'Union européenne pour l'application et le respect du droit de l'environnement), et sensibilisera le public en organisant des événements parallèles avec des partenaires internationaux (membres du Groupe de pilotage du MIKT, BirdLife International et la Fédération européenne des associations de chasse et de conservation de la faune sauvage) et en assistant à diverses réunions, p. ex la COP13 de Ramsar (octobre 2018), la Conférence annuelle de l'ENPE (octobre 2018), la COP14 de la CDB (novembre 2018), la MOP7 de l'AEWA (décembre 2018) et la MOP10 de l'EAAFP (décembre 2018). La troisième Réunion du MIKT doit se tenir conjointement avec le Réseau des points focaux spéciaux de la Convention de Berne sur l'éradication de la mise à mort, du piégeage et du commerce illégaux d'oiseaux sauvages en avril/mai 2019. Elle visera à examiner les résultats du tableau de bord, les priorités stratégiques de l'après 2020 à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action de Tunis et les actions et objectifs révisés dans le cadre du Programme de travail de l'après 2020 du MIKT. La 1<sup>re</sup> Réunion de l'ITTEA est prévue pour 2019. Les travaux du Groupe de travail méditerranéen sont un modèle à reproduire. Les premières discussions sur la création d'un Groupe de travail sur l'abattage, le prélèvement et le commerce illégaux des oiseaux migrateurs dans les Amériques ont eu lieu à la 1<sup>re</sup> Réunion du Groupe de travail sur les voies de migration des Amériques en juillet 2018 et seront approfondies.

## Prévention de l'empoisonnement des oiseaux — Résolution 11.15 (Rev.COP12) et Décision 12.19

### État d'avancement et réalisations

184. La [Résolution 11.15 \(Rev.COP12\)](#) a réaffirmé l'adoption des Lignes directrices pour prévenir le risque d'empoisonnement des oiseaux migrateurs. La Résolution a également approuvé le [Programme de travail 2017-2020](#) du Groupe de travail sur la réduction du risque d'empoisonnement (PPWG) et proposé de maintenir le PPWG à composition non limitée jusqu'à la COP13. Tel qu'il a été adopté, le mandat du PPWG comprend à présent un nouveau Groupe de travail axé sur l'empoisonnement par des munitions au plomb, du plomb de pêche et d'autres sources de plomb. Le Secrétariat a identifié les parties prenantes et experts

pertinents à nommer pour le Groupe de travail sur le plomb, conformément au mandat, et a envoyé des lettres d'invitation début juillet 2018.

185. Le Secrétariat et Wildlife Toxicology Interest Group de la Society for Environmental Toxicology and Chemicals (SETAC) ont coorganisé le symposium « Espèces migratrices en péril : rôle des pesticides et autres produits chimiques », qui a eu lieu le 15 mai 2018 en marge de la 28<sup>e</sup> réunion de la SETAC à Rome, en Italie. Le symposium a présenté les travaux réalisés dans le cadre du PPWG et les Lignes directrices visant à prévenir l'empoisonnement. Des présentations classiques ou par affiches ont été faites sur l'impact des pesticides, des rodenticides, des munitions au plomb, des appâts empoisonnés et des médicaments vétérinaires. Des représentants de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) ont exprimé leur point de vue sur la nécessité d'une réglementation, en décrivant dans quelle mesure la réglementation tient compte des pays voisins et de l'utilisation régionale des composés, explique comment l'utilisation locale peut affecter les oiseaux migrateurs et comment les données de terrain peuvent enrichir les processus réglementaires. La création récente du Groupe de travail sur le plomb par la COP12 a été présentée comme un exemple de coopération dans les efforts visant à minimiser l'impact de certains des pires contaminants.

### Défis

186. Le principal défi de la présente Résolution et des [Décisions 12.18 et 12.19](#) connexes est le manque de ressources financières pour engager un Coordinateur, organiser des ateliers régionaux pour mettre en œuvre les actions identifiées dans le Programme de travail du PPWG et organiser une réunion intersession de ce groupe de travail.

### Prochaines étapes

187. En l'absence de financement pour le recrutement d'un Coordinateur, SEO/BirdLife Espagne, qui avait coordonné le PPWG sur une base intérimaire avant la COP12, a convenu de poursuivre ses efforts visant à rechercher des fonds pour organiser la 1<sup>re</sup> Réunion du Groupe de travail sur le plomb immédiatement après de la 3<sup>e</sup> Réunion du PPWG, prévue pour début 2019. Toutefois, les ressources nécessaires au recrutement d'un Coordinateur du PPWG restent à être fixées afin de faciliter la mise en œuvre du Programme de travail du PPWG.

## Voies de migration — Résolution 12.11 et Décisions 12.31 à 12.33

### État d'avancement et réalisations

188. La [Résolution 12.11](#) a approuvé à nouveau le « [Programme de travail 2014-2023 sur les espèces migratrices et les voies de migration](#) ». La Résolution a également réaffirmé le « [Cadre pour les voies de migration des Amériques](#) » et adopté le [Plan d'action pour les voies de migration des Amériques](#). Conformément à la [Décision 12.31](#), le Secrétariat a organisé la 1<sup>re</sup> Réunion du Groupe de travail du Cadre pour les voies de migration des Amériques (AFF), qui s'est tenue à l'aimable invitation du Gouvernement brésilien dans la ville de Florianópolis les 26 et 27 juillet 2018. La mise en œuvre du Plan d'action pour les voies de migration des Amériques a été examinée. Un plan de travail jusqu'en 2020 a été adopté et la nécessité d'engager un Coordinateur a été soulignée. Les initiatives déjà en cours dans l'Hémisphère occidental, telles que l'Initiative en faveur des oiseaux migrateurs de l'Arctique (AMBI), le Réseau de la réserve des oiseaux de rivage de l'hémisphère occidental (WHSRN), le Plan sur

les voies de migration des oiseaux de rivage de l'Atlantique ou la Stratégie concernant les voies de migration des oiseaux de rivage du Pacifique, seront appuyées et renforcées. La prochaine réunion est prévue pour octobre 2019 au Panama, dans la foulée d'une réunion sur les oiseaux de rivage des Amériques.

189. Le Secrétariat a soutenu de façon continue les activités du Groupe de travail sur les voies de migration conformément à son Programme de travail, en ce qui concerne l'extension de sa composition et la facilitation de la coordination avec d'autres Groupes de travail et groupes d'action de la CMS tels que le MIKT, le PPWG, le Groupe de travail sur les oiseaux terrestres et le Groupe de travail sur l'énergie.

### **Prochaines étapes**

190. La coordination entre le Secrétariat, les deux conseillers scientifiques nommés par la COP pour les oiseaux, Rob Clay et Stephen Garnett, et le Président du Groupe de travail sur les voies de migration, Taej Mundkur, se poursuivra comme de coutume et des conférences Skype auront lieu régulièrement. Le Secrétariat continuera d'apporter son soutien au Groupe de travail sur les voies de migration.

## **Taxonomie et nomenclature — Décision 12.102**

### **État d'avancement et réalisations**

191. Comme l'a demandé la [Décision 12.102](#), une analyse pour l'adaptation des Annexes de la CMS en fonction de la nouvelle référence pour les oiseaux adoptée (Del Hoyo, J. & Collar, N.J. (2016)) et des règles décrites dans la [Résolution 12.27](#) sur la taxonomie et la nomenclature est en cours, sous la direction du Professeur Stephen Garnett, Conseiller nommé par la COP pour les oiseaux. L'analyse inclut la désagrégation des familles d'oiseaux de l'Annexe II, comme l'a recommandé le Conseil scientifique, afin d'indiquer quelles espèces font partie de chaque famille et d'identifier lesquelles d'entre elles répondent aux critères de migration de la CMS.

### **Défis**

192. Le principal défi pour ce projet est l'exactitude des définitions relatives aux critères de la CMS dans le cas de chaque espèce.

### **Prochaines étapes**

193. Un rapport sur les résultats de l'analyse taxonomique sera préparé et soumis au Conseil scientifique à la 4e Réunion du Comité de session du Conseil scientifique (ScC-SC4). Le Conseil scientifique sera prié de faire des recommandations à la COP concernant l'inscription des espèces qui faisaient auparavant partie de familles d'oiseaux maintenant désagrégées.

## **Maladies de la faune sauvage et espèces migratrices — Résolution 12.6**

### **État d'avancement et réalisations**

194. En ce qui concerne les activités liées à l'influenza aviaire hautement pathogène (HPAI), notamment les virus H5N1 et H5N8, et ses conséquences possibles pour la conservation des oiseaux migrateurs ainsi que les risques potentiels pour la santé humaine, le Secrétariat se tient prêt à réunir, à coordonner et à soutenir le Groupe de travail scientifique sur la grippe

aviaire et les oiseaux sauvages, en coopération avec la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

### **Défis**

195. L'implication des Parties et autres organisations et institutions est cruciale pour fournir une base fiable de connaissances sur cette question, dans la mesure où le Secrétariat ne dispose pas de l'expertise scientifique épidémiologique nécessaire à l'identification et à l'évaluation du rôle précis des oiseaux migrateurs dans la propagation des virus HPAI et de toutes les conséquences potentielles à la fois pour la santé humaine et la conservation des oiseaux migrateurs.

### **Prochaines étapes**

196. Le Secrétariat continuera d'appuyer les dispositions de la Résolution en liaison avec le Conseil scientifique, le Groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages et en coopération avec la FAO, l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et sera prêt à assumer la direction du Groupe de travail scientifique sur la grippe aviaire et les oiseaux sauvages, notamment en cas d'épidémies d'HPAI.

## APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES TERRESTRES

### MdE, PLANS D'ACTION AUTONOMES ET PROGRAMMES DE TRAVAIL

#### Accords sur les Gorilles

##### État d'avancement et réalisations

197. Le Secrétariat assure la liaison avec le Partenariat pour la survie des grands singes (GRASP) ainsi qu'avec des donateurs potentiels pour réviser les travaux réalisés dans le cadre de l'accord.

##### Défis

198. En raison de nombreuses priorités contradictoires, les préparatifs de la Réunion des Parties (MOP) ont dû être reportés à 2019.

##### Prochaines étapes

199. Le Secrétariat organisera la MOP en 2019 et continuera à travailler avec le GRASP pour organiser la coordination future de l'Accord.

#### Plan D'action pour les Antilopes Sahélo-Sahariennes

##### État d'avancement et réalisations

200. La mise en œuvre du Plan d'action sahélo-saharien est en sommeil, bien que certaines mises à jour proviennent du terrain et aient été compilées par le Conseiller scientifique du point focal.

##### Défis

201. Aucun donateur n'a été identifié pour soutenir l'organisation de la 2<sup>e</sup> réunion des États de l'aire de répartition ou la mise à jour du Plan d'action vieux de 20 ans. Les mises à jour de l'état d'avancement du Plan d'action par espèces sont lentes à se concrétiser et n'ont pas encore été publiées en un seul document.

202. La conservation de l'addax est précaire depuis des années, notamment en raison de l'instabilité de la région et des activités de braconnage menées par des insurgés armés.

##### Prochaines étapes

203. Le Secrétariat poursuivra ses efforts de collecte de fonds pour la mise en œuvre de ces activités.

#### Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI)

##### État d'avancement et réalisations

204. La Réunion des États de l'aire de répartition pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de travail 2014-2020 (PdT) de la CAMI a été organisée en coopération avec l'Office fédéral allemand de protection de la nature (BfN) en avril 2018. Les participants ont donné un aperçu de la mise en œuvre du PdT de la CAMI et ont décidé que la priorité principale de la CAMI jusqu'en 2020 devrait être le renforcement des efforts de conservation transfrontières, notamment ceux visant à lutter contre le braconnage et à réduire les obstacles à la migration. Une vue d'ensemble de la mise en œuvre du PdT 2014-2018 de la CAMI a été préparée et des mesures concrètes à prendre pour préparer la COP13 de la CMS ont été convenues.

205. La première ébauche de l'Atlas des routes migratoires et des barrières créées par les infrastructures préparé par la CAMI a été envoyée aux experts participants pour observations. La version révisée doit être finalisée au cours du dernier trimestre 2018. Ce projet a été généreusement soutenu par des contributions volontaires de l'Allemagne et de la Suisse. L'élaboration de l'atlas en ligne commencera dès que des fonds supplémentaires auront été identifiés.

206. Le Secrétariat, avec l'appui du Gouvernement suisse, a lancé deux projets :

- première étude pilote de la population de chameaux sauvages près de la frontière entre la Mongolie et la Chine au printemps 2019 avec la Wild Camel Protection Foundation ;
- analyse des nouvelles tendances du commerce illégal des dérivés de saïga, de mouton d'Asie et de panthère des neiges et pour informer les organismes d'application de la loi et renforcer l'échange transfrontière d'informations dans cinq pays d'Asie centrale avec TRAFFIC et l'Association pour la conservation de la biodiversité du Kazakhstan (ACBK).

207. Le Secrétariat attend l'approbation d'une demande de subvention soumise à l'Initiative internationale sur le climat (IKI) par le Bureau de l'ONU Environnement à Vienne pour renforcer la capacité d'adaptation des espèces migratrices phares d'Asie centrale. Les activités proposées comprennent des réunions visant à actualiser le **Plan d'action pour le MdE Cerf de Boukhara et le Plan d'action pour l'Argali**.

208. Le Secrétariat, avec l'appui du Gouvernement allemand, a financé la production du numéro 23 de Saïga News et la mise à niveau du site Web du Centre de ressources pour le saïga, un outil de partage d'informations et d'action coordonnée des signataires et des experts du **MdE Saïga**.

209. Le Secrétariat a aidé le Secrétariat de la CITES à préparer le questionnaire spécifique aux espèces pour les États de l'aire de répartition de la saïga et a contribué à l'élaboration des nouveaux projets de décisions sur la saïga dans la perspective du Comité permanent de la CITES.

### Défis

210. Des ressources supplémentaires doivent être identifiées pour organiser la Réunion des Signataires du MdE Saïga, les Réunions des États de l'aire de répartition pour le MdE Cerf de Boukhara et le Plan d'action international par espèce pour l'Argali.

### Prochaines étapes

211. Le Secrétariat devra :

- continuer à chercher à obtenir l'approbation finale de la proposition faite à l'IKI ;
- publier sous peu le rapport de la réunion pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de travail 2014-2020 de la CAMI ;
- finaliser l'aperçu de la mise en œuvre du PdT de la CAMI et des fiches d'information sur les espèces contenant des informations actualisées sur l'état des populations des espèces de la CAMI d'ici la COP13 ;
- convenir avec les partenaires d'exécution et les auteurs contributeurs des prochaines étapes pour finaliser l'Atlas des routes migratoires et des barrières créées par les infrastructures préparé par la CAMI et identifier le calendrier de mise en œuvre et la production de la version en ligne ;
- rechercher des sources de financement pour l'achèvement des activités en suspens liées au MdE Saïga.



## **MISE EN ŒUVRE DE RÉOLUTIONS, DE DÉCISIONS ET D' ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES**

### **Initiative conjointe CMS-CITES pour les Carnivores d'Afrique — Décision 12.60**

212. Les Décisions suivantes sont également examinées dans le cadre de l'Initiative pour les carnivores d'Afrique (ACI) :
- Conservation du guépard et du lycaon — Décisions 12.61 à 12.63
  - Conservation des lions — Décision 12.67

#### **État d'avancement et réalisations**

213. La planification de la 1<sup>re</sup> Réunion CMS/CITES des États de l'aire de répartition de l'ACI qui devrait se tenir du 5 au 8 novembre 2018 à Bonn est en cours. La réunion vise à rassembler des représentants des 47 pays africains qui sont les États de l'aire de répartition des quatre espèces emblématiques couvertes par l'ACI, à savoir le lion d'Afrique, le guépard, le léopard et le lycaon, et à fixer des priorités et définir la voie à suivre pour la mise en œuvre des décisions et mesures pertinentes adoptées par les deux Conventions. Cette réunion a été rendue possible grâce au soutien généreux des Gouvernements allemand, belge et suisse.
214. Un cadre de conservation des lions est en cours de préparation et sera présenté et discuté à la 1<sup>re</sup> Réunion des États de l'aire de répartition de l'ACI.
215. En outre, en application des Décisions sur la conservation des lions, une notification a été publiée par la CITES pour annoncer divers mécanismes de financement qui peuvent être utilisés pour la conservation des lions, et un portail Web est en construction pour recueillir des informations sur la gestion des lions en un seul endroit en ligne.

#### **Prochaines étapes**

216. Le Secrétariat continuera à coopérer avec la CITES pour les préparatifs de la réunion et pour l'élaboration de la future mise en œuvre de l'initiative.

### **Aires de conservation transfrontières pour les espèces migratrices – Décisions 12.94 à 12.97**

#### **État d'avancement et réalisations**

217. Le Secrétariat a commencé à mettre en œuvre le projet de Conservation interrégionale de la faune sauvage en Afrique orientale et australe, et dans l'océan Indien, financé par l'Union européenne. En partenariat avec la CITES et l'ONU DC, la CMS est l'organe d'exécution pilote, chargé de la mise en place d'Aires de conservation transfrontières dans les régions.
218. La mise en place d'Aires de conservation transfrontières (ACT), conformément aux protocoles et accords des Commissions économiques régionales (CER) relatifs à la faune sauvage et aux ressources naturelles, exige un engagement de haut niveau des pays et une collaboration étroite entre ces derniers et les CER.



219. Les activités décrites dans le projet sont les suivantes :

- Identifier les défis spécifiques de gouvernance des ACT ;
- Assurer la liaison avec les gouvernements pour relever les défis en matière de gouvernance des ACT ;
- Aider les gouvernements de ces ACT à élaborer, à réviser et à approuver des instruments bilatéraux et multilatéraux.
- Organiser des voyages d'études conjoints de haut niveau et des missions sur place dans les ACT pour stimuler l'adhésion au niveau ministériel ainsi que des cérémonies de signature.

220. Pour lancer ces activités, le Secrétariat a engagé un consultant chargé de solliciter des orientations des CER, des Organisations intergouvernementales, des gouvernements nationaux et des ONG afin de déterminer les ACT sur lesquelles ce projet devrait se concentrer, puis de préparer un rapport qui identifie les possibilités et les défis pour la mise en œuvre du projet et formule des recommandations pour les activités de mise en œuvre et les étapes suivantes.

### **Prochaines étapes**

221. Le Secrétariat poursuivra la création du poste consacré à la coordination à long terme de ce projet.

## MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

### État d'avancement et réalisations

222. Des progrès significatifs ont été enregistrés en ce qui concerne tant la collecte de fonds pour la mise en œuvre des activités prioritaires pour la période triennale que le renforcement de la collaboration avec l'ONU Environnement, les Accords multilatéraux environnementaux, les Organisations intergouvernementales et la société civile. Les détails sont disponibles dans les rapports séparés suivants : UNEP/CMS/StC48/Doc.9.2 « Mobilisation des ressources » ; UNEP/CMS/StC48/Doc.17 « Synergies et partenariats » et UNEP/CMS/StC48/Doc.17.1 « Coopération avec l'IPBES ».

### Défis

223. Malheureusement, aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne les Ambassadeurs de la CMS.

### Prochaines étapes

224. Le Secrétariat devra :

- continuer d'identifier des possibilités de financement et d'entrer en contact avec des donateurs potentiels ;
- continuer de renforcer les collaborations déjà en place et d'en nouer de nouvelles de nature stratégique ;
- réaménager et étoffer le programme des Ambassadeurs de la CMS pour appuyer la mise en œuvre de la Convention.

## INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

### GESTION DE L'INFORMATION– Résolution 11.8 (Rev. COP12)

#### État d'avancement et réalisations

225. Le site Web et l'espace de travail officiels de la CMS ainsi que ceux d'autres entités de la Famille CMS ont été transférés sur un serveur plus rapide et plus puissant afin d'améliorer le chargement et la gestion des sites Web pour les utilisateurs et les éditeurs. Les espaces de travail ont été combinés et alignés sur la maintenance globale des sites Web officiels, améliorant ainsi leur sécurité et leurs procédures de sauvegarde. Le partage des coûts est mis en œuvre pour la location du serveur (et la maintenance minimale) et est réparti dans la Famille CMS.
226. Le Secrétariat continue d'utiliser le Système de rapport national en ligne (ORS) mis au point par le PNUE-WCMC. L'outil est à présent utilisé par plusieurs Accords multilatéraux environnementaux (AME), y compris Ramsar, la Convention de Berne, le Traité international sur les plantes et un certain nombre d'Accords et de Mémoires d'entente de la CMS. Le fait que toutes ces entités utilisent le même outil pour l'établissement de rapports est une réussite.
227. Le Secrétariat utilise et tient à jour régulièrement la base de données de contacts existante et l'outil d'inscription aux réunions. L'outil d'inscription aux réunions a été amélioré et mis à niveau et est devenu un outil qu'utilisent plusieurs entités de la Famille CMS.
228. L'Unité conjointe chargée de la communication lance un projet de mise en œuvre d'un Système de gestion des actifs numériques destiné au Secrétariat. Ce système améliorera l'utilisation et la gestion des photos et vidéos par le Secrétariat.

#### Défis

229. L'Unité conjointe chargée de la communication gère un grand nombre de sites Web dans toute la Famille CMS, ce qui entraîne parfois des pénuries de capacités. Le manque de financement affecte tout projet de développement ultérieur.
230. Les participants nationaux ont rencontré quelques difficultés techniques liées à la fonctionnalité de l'ORS, que le Secrétariat a communiquées au PNUE-WCMC. L'outil nécessite une maintenance régulière (actuellement fournie gratuitement par le WCMC) ainsi qu'un développement plus poussé. Afin d'assurer la pérennité de l'outil, toutes les entités qui utilisent l'ORS devront contribuer régulièrement à son financement.
231. La base de données de contacts existante se situe sur le Web ; il est donc difficile pour le Secrétariat de la tenir à jour. C'est pourquoi le Secrétariat s'est lancé dans un projet visant à trouver une solution de remplacement par un système unifié qui lui permettra de mieux maintenir ses contacts en ligne et hors ligne.

## Prochaines étapes

232. Le Secrétariat poursuivra ses efforts de collecte de fonds pour appuyer le fonctionnement et l'amélioration de tous les systèmes de gestion de l'information et se procurera un logiciel de gestion de photos et de publipostage pour ses propres besoins.

## COMMUNICATION– Résolution 11.8 (Rev. COP12)

### État d'avancement et réalisations

233. L'Unité conjointe chargée de la communication élabore des programmes de travail annuels qui fixent les priorités de la CMS et de l'AEWA en matière de gestion de l'information, de communication et de sensibilisation.

234. Des communiqués de presse ont été distribués pour marquer les réalisations de la CMS ou pour annoncer des événements importants. Des éditoriaux du Secrétaire exécutif de la CMS sont en cours de préparation et de publication dans les médias de différents pays. Citons par exemple les éditoriaux intitulés *Predators under Threat* (Prédateurs menacés), publié dans la presse écrite et en ligne, et *Renewable Energy* (Énergie renouvelable) publié dans The Gulf News.

235. L'éditorial consacré à la Journée mondiale de l'environnement 2018, organisée par l'Inde cette année, a souligné la contribution de la CMS à la lutte contre la pollution plastique. Une dizaine d'agences de presse et de grands organes de presse privés en Inde ont publié l'article. Les demandes des médias sont traitées et des entrevues sont organisées. L'Unité conjointe chargée de la communication produit régulièrement en interne des déclarations vidéo du Secrétaire exécutif.

236. Depuis début 2018, le suivi de la couverture de certaines campagnes par des médias professionnels a été rendu possible grâce à un outil de suivi gracieusement offert par l'ONU Environnement.

237. Le « Magazine de bord » de la CMS conçu pour la COP12 de la CMS a remporté des prix d'argent aux Best of Content Marketing (BCM) Awards 2018 dans les catégories « Couverture de l'année » et « Spéciaux et annuels ».

238. Le Secrétariat a commencé à préparer des fiches d'information sur les groupes d'espèces et sur divers défis de conservation avec un aperçu des activités et du mandat de la CMS. Elles sont disponibles sur le site Web de la CMS. L'Unité conjointe chargée de la communication crée actuellement pour le Secrétariat de l'AEWA des *pages thématiques* du site Web sur des sujets tels que l'empoisonnement au plomb, le changement climatique et l'énergie. Ces pages seront également utiles à la CMS.

239. Des bandeaux sont produits pour mettre en vedette des espèces à des événements ou à des réunions à l'échelle internationale.

240. Facebook et Twitter sont les principaux canaux de réseaux sociaux utilisés par la CMS pour échanger avec une importante communauté intéressée par les questions relatives à la faune sauvage. Le nombre de « followers » sur Twitter est passé à plus de 13 000, avec une augmentation de 200 % sur une période de 5 mois entourant la COP12 de la CMS, tandis que le nombre de fans sur Facebook est passé à près de 8 000. Le Secrétariat a mené de petites campagnes sur les réseaux sociaux autour d'événements majeurs tels que les COP de la CMS, les Réunions des Parties (MOP) et la Journée mondiale des oiseaux migrateurs. Il utilise ces réseaux pour attirer l'attention sur les réunions à venir et d'autres informations et événements liés à la CMS.

### **Défis**

241. Il est essentiel pour les travaux de l'Unité d'obtenir les fonds nécessaires au lancement d'un certain nombre de projets.

242. L'augmentation mondiale de l'utilisation des réseaux sociaux au cours des dernières années a entraîné un besoin croissant de contenus plus professionnels et plus créatifs et de connaissances spécialisées dans ce domaine. Un autre défi réside dans la prise en charge des trois langues de la Convention et dans le nombre même de canaux de réseaux sociaux que l'Unité conjointe chargée de la communication doit maintenir (Twitter et Facebook pour la CMS, l'AEWA et pour la campagne de la JMOM).

### **Prochaines étapes**

243. Le Secrétariat poursuivra ses efforts de collecte de fonds pour appuyer ses outils et activités de communication.

244. En outre, le Secrétariat continuera à renforcer ses liens avec la Division de la communication de l'ONU Environnement (DCPI) pour avoir un meilleur accès aux réseaux mondiaux de médias. Des ressources supplémentaires continueront d'être recherchées pour soutenir les activités de communication, par exemple pour créer des produits multimédias professionnels et des campagnes spéciales sur les réseaux sociaux.

245. La production d'une nouvelle publication (brochure de la CMS) est en cours, pendant que de nouvelles initiatives et d'autres développements sont envisagés. Le Secrétariat continuera à faire bon usage de la capacité interne de conception à l'Unité conjointe chargée de la communication.

246. Cette Unité continuera à maintenir les divers canaux de réseaux sociaux et à se tenir informée des nouvelles évolutions dans le domaine de la gestion des réseaux sociaux.

## CAMPAGNES DE SENSIBILISATION– Résolution 11.8 (Rev. COP12)

### État d'avancement et réalisations

247. Plus de 600 événements ont été enregistrés dans près de 60 pays à travers le monde pour le point culminant des célébrations de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (JMOM) en mai 2018. Près des deux tiers de ces événements ont eu lieu dans l'hémisphère occidental, ce qui souligne l'importance du récent partenariat signé avec Environment for the Americas (EFTA).
248. Environ 2 000 affiches ainsi que des cartes postales et des autocollants en anglais, en français et en espagnol ont été distribués aux organisateurs d'événements dans le monde entier.
249. Sur les réseaux sociaux, le hashtag #WorldMigratoryBirdDay a été utilisé près de 13 millions de fois et le hashtag #WMBD2018 environ 4 millions de fois.
250. Selon un service de suivi de couverture par des médias professionnels et de coupures de presse fourni par l'ONU Environnement, plus de 1 000 articles ont été consacrés à la couverture médiatique autour de la JMOM.
251. La COP13 fait déjà l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux. Les principales agences de presse, en particulier en Inde, pays hôte de la COP13, sont informées de la conférence. Les préparatifs de la COP13 s'intensifieront début 2019.

### Défis

252. Bien qu'elle gagne en importance, la campagne phare pour la Journée mondiale des oiseaux migrateurs gérée par la CMS et l'AEWA souffre d'un manque de contributions volontaires.

### Prochaines étapes

253. L'AEWA, la CMS et l'EFTA s'efforcent de développer davantage le partenariat afin d'intégrer et de renforcer la JMOM le long de toutes les voies de migration clés du monde et de recruter de nouveaux partenaires et sponsors pour soutenir la campagne mondiale de célébration et de sensibilisation concernant la nécessité de conserver les oiseaux migrateurs. Parallèlement, les préparatifs des événements d'octobre et l'élaboration de documents pour appuyer le thème de 2019 sur la question de la pollution plastique se poursuivront.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### RECRUTEMENT DE NOUVELLES PARTIES

#### État d'avancement et réalisations

254. La CMS est en croissance constante. Au cours de la dernière période triennale, le Secrétariat a accueilli quatre nouveaux membres à la Convention qui compte à présent 126 Parties. En outre, plusieurs autres pays ont entamé le processus d'adhésion et adhéreront à la Convention dans un avenir proche. Malheureusement, la composition de la CMS manque d'équilibre. Alors que des régions comme l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud sont bien représentées, des lacunes importantes subsistent en Amérique du Nord et en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Asie et dans le Pacifique.
255. À cette fin, la CMS a organisé des réunions avec de hauts fonctionnaires des ambassades de pays d'Amérique latine et de régions d'Asie du Sud-Est à Berlin pour promouvoir l'adhésion à la Convention. À ces réunions, le Secrétariat a bénéficié de l'appui de représentants du ministère allemand des affaires étrangères, qui est dépositaire de la Convention. Au fil des ans, le ministère allemand des affaires étrangères a apporté une aide inestimable en encourageant les pays à adhérer à la CMS et en soulignant le rôle qu'elle peut jouer dans la conservation de la biodiversité mondiale.
256. Ces événements ont été rendus possibles grâce à la contribution accordée par la Commission européenne dans le cadre du Programme des champions des espèces migratrices et par le biais des Accords de coopération avec le l'ONU Environnement sur les biens publics mondiaux et les défis (Programme GPGC).
257. En outre, le Secrétaire exécutif a effectué plusieurs missions dans le cadre d'événements internationaux en vue de promouvoir l'adhésion de pays, en particulier au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est.

#### Prochaines étapes

258. Le Secrétariat continuera de promouvoir l'adhésion de pays en organisant, chaque fois que cela est possible, des ateliers et des dialogues spécialisés à l'échelle régionale, et en favorisant des approches bilatérales.

### RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET NATIONALES

#### État d'avancement et réalisations

259. Parallèlement à la collecte active de fonds pour soutenir le portefeuille de renforcement des capacités, le Secrétariat est en contact avec des points focaux nationaux en vue de les aider à honorer les engagements des Parties. À cette fin, le Secrétariat continue de promouvoir le Manuel de la Famille CMS, un outil exhaustif conçu pour guider la mise en œuvre à l'échelle nationale. Il est actuellement disponible en anglais, en français, en espagnol, en russe et en portugais, le portugais étant la dernière édition gracieusement fournie par le Gouvernement brésilien. Cette dernière version est en cours de finalisation et sera publiée prochainement. Afin d'étendre encore son utilisation, il conviendrait d'envisager sa traduction en arabe.



**Défis**

260. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de renforcement des capacités, y compris l'application de la décision relative à la participation des communautés et aux moyens de subsistance, n'ont pas encore été obtenues.

**Prochaines étapes**

261. Le Secrétariat continuera à chercher des fonds et des possibilités pour mettre en œuvre les activités susmentionnées.

<b>PRESTATION DE SERVICES POUR LES ORGANES DIRECTEURS</b>
---

**Organisation de la COP13****État d'avancement et réalisations**

262. Le Secrétariat est en contact avec le Gouvernement indien qui a généreusement offert d'accueillir la COP13.
263. La date et le lieu de la COP13 ont été fixés : la Conférence aura lieu du 15 au 22 février à Gandhinagar, dans l'État du Gujarat. Le Gouvernement indien fera le point sur les préparatifs de la COP13 à la 48<sup>e</sup> Réunion du Comité permanent (StC48).

**Prochaines étapes**

264. Le Secrétariat assurera la liaison avec le Gouvernement indien pour les préparatifs de la COP13. En outre, sur la base de l'expérience acquise, le Secrétariat recommande quelques ajustements au processus de traitement des documents dans la période de préparation de la COP13, à soumettre à la StC48 pour avis (UNEP/CMS/StC48/Doc.10.1).

**Organisation des Réunions du Comité permanent****État d'avancement et réalisations**

265. Depuis la COP12, le Secrétaire exécutif entretient des contacts réguliers avec le Président du Comité permanent pour le tenir informé des nouveaux faits importants. Comme à l'accoutumée, tous les membres du personnel ont participé à des degrés divers à la rédaction des documents de fond de la StC48, tandis que le Groupe des services de conférence s'est chargé des dispositions logistiques et de la production des documents.

**Prochaines étapes**

266. La COP13 étant prévue début 2020, le Secrétariat propose une date appropriée pour la StC49 et des points de l'ordre du jour à discuter, qui seront examinés par la StC48 (UNEP/CMS/StC48/Doc.10.1).

**Organisation des Réunions du Comité de session du Conseil scientifique****État d'avancement et réalisations**

267. La 3<sup>e</sup> Réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC3) s'est tenue du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2018 dans les locaux du Secrétariat à Bonn. Les principaux objectifs de la réunion étaient i) d'élaborer un Programme de travail pour le Comité de session pour la période intersession entre la COP12 et la COP13 et ii) d'élaborer et d'établir une révision du Règlement intérieur du Conseil scientifique, pour tenir compte des dispositions pertinentes de la Résolution 12.4 sur le Conseil scientifique (conformément à la Décision 12.2). Ces deux objectifs ont été atteints. Conformément à la Décision 12.3, le Règlement intérieur révisé du Conseil scientifique et de son Comité de session, comme finalisé par la ScC-SC3, est soumis à la StC48 pour approbation (UNEP/CMS/StC48/Doc.13). De plus amples informations sur les résultats de la ScC-SC3

peuvent être obtenues dans le rapport de la réunion (UNEP/CMS/StC48/Inf.5) et dans le rapport du Président du Conseil scientifique (UNEP/CMS/StC48/Doc.6).

### **Défis**

268. La programmation de la COP13 début 2020 réduit le temps dont dispose le Conseil scientifique pour mettre en œuvre les mandats reçus de la COP12.

### **Prochaines étapes**

- La ScC-SC4 devrait se réunir au cours de la première moitié du mois de novembre 2019.
- L'objectif principal de la ScC-SC4 sera d'examiner les documents ayant une composante scientifique soumis à la COP13 (y compris les propositions d'amendement des Annexes et les projets de résolution et de décisions). Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre des préparatifs de la COP12, le Secrétariat recommande quelques ajustements au processus de traitement des documents concernant la révision du Conseil scientifique, à soumettre à la StC48 pour avis (UNEP/CMS/StC48/Doc.10.1).

DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>GESTION GLOBALE</b>									
Tous	Tous	Assurer la gestion globale du Secrétariat, y compris les réunions de gestion régulières	Principal						
		Superviser la gestion administrative et financière du Secrétariat	Principal						
		Représenter la CMS et / ou la famille CMS; accroître la sensibilisation, la visibilité, etc	Principal						
<b>RAPPORTS NATIONAUX - compris la Décision 12.4</b>									
Tous	Tous	Élaborer un format révisé pour les rapports nationaux à soumettre à la COP13 en trois langues	Principal	15000	0	13,300	Suisse UN Environment	1700	
		Convoquer un groupe consultatif informel pour fournir des commentaires sur la (les) proposition (s) de révision du format du rapport national	Haut	20000	0	11,300	Suisse	8700	
		Effectuer l'analyse des rapports nationaux	Haut	0	0	0		0	
<b>MÉCANISME D'EXAMEN ET D'UN PROGRAMME SUR LA LÉGISLATION NATIONALE - Résolution 12.9 et Décision 12.6</b>									
Tous	Tous	Élaborer un modèle pour soumettre des informations initiales	Haut						
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser un inventaire des informations dont il dispose actuellement sur la législation en vigueur dans les Parties</li> <li>Élaborer un questionnaire prérempli avec les informations existantes pour compléter l'inventaire afin d'identifier les Parties;</li> <li>Préparer des documents d'orientation sur la législation et des lois types, et organiser des ateliers de renforcement des capacités ;</li> <li>Fournir un appui technique afin d'aider les Parties à rédiger une législation nationale adéquate; et</li> <li>Préparer des orientations techniques sur les meilleures pratiques .</li> </ul>	Haut	150000	0	23,730	Suisse Finlande	126270	
		Convoquer une journée supplémentaire aux réunions du Comité permanent	Haut	3500	0	0		3500	pas nécessaire
<b>PLAN STRATÉGIQUE - Résolution 11.2 (Rev.COP12)</b>									
Tous	Tous	Tenir un registre des sous-objectifs conçu en tant que document évolutif et continuer à compléter et à actualiser les Fiches d'information sur les indicateurs et le Guide d'accompagnement	Moyen	10000	0	0		10000	
		Entreprendre l'évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique	Moyen	0	0	0		0	
		Intégrer les buts et les objectifs du Plan stratégique dans les programmes de travail au titre de la Convention et prendre des mesures pour sensibiliser au Plan	Moyen						

DIRECTION EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATION

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESPÈCES MIGRATRICES - Décision 12.105</b>									
Tous	Tous	Rassembler des informations et des données sur les liens entre les espèces migratrices et le développement durable	Haut	10000	0	0		10000	
		Compiler un rapport sur les contributions de la Famille CMS à l'atteinte des Objectifs de développement durable, en utilisant les informations provenant des rapports nationaux et d'autres sources	Moyen	0	0	0		0	
		Participaer aux préparatifs pour le suivi post-2020 du Plan stratégique en vue du Sommet de la biodiversité sur la biodiversité en 2020	Moyen	0	0	0		0	
		<b>Total</b>		<b>208500</b>	<b>0</b>	<b>48330</b>		<b>160170</b>	
		Coûts personnel: D1 (30%), P5 (30%); G6 (70%); and G4 (20%)		184722	184722	0		0	
		Coûts d'appui au programme (13%)		51119	24014	6283		20822	
		<b>Grand Total</b>		<b>444341</b>	<b>208736</b>	<b>54613</b>		<b>180992</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

ODD**	Objectifs SPMS **	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>CONSEIL SCIENTIFIQUE</b>									
		Fournir des avis scientifiques au Secrétariat et aux organes subsidiaires de la Convention	Core						
		Coordonner les travaux du Conseil scientifique et de son Comité de session	Core						
		Organiser les réunions du Comité de session du Conseil scientifique - voir la section sur les organes directeurs des services	Core	*	*	*	*	ScC-SC3	
4, 7, 9, 12, 14, 17	15	Préparer un rapport d'examen sur l'état de conservation des espèces migratrices	Haut	100000	0	0		100000	
Tous	Tous	Coordonner la mise en œuvre du Programme de petites subventions	Moyen	100000	0	0		100000	
4, 7, 9, 12, 14, 17	15	<b>Atlas sur la migration des animaux - Décision 12.91</b>		400000	0	400000		0	
		Développer l'Atlas pour les mammifères d'Asie centrale comme outil interactif de cartographie en ligne - voir la section sur les espèces terrestres	Haut	*	*	*		*	
		Développer l'Atlas de migration des oiseaux d'Afrique-Eurasie	Haut	400000	0	400000	Italie	0	
<b>MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS ET DÉCISIONS</b>									
Tous	1, 3-5, 7-11, 15, 16	<b>Groupe Spécial pour l'Énergie (Energy Task Force) - Résolution 11.27 (Rev.COP12)</b>		170000	0	60000		110000	
		Soutenir la coordination et l'exploitation du Groupe d'étude de l'énergie	Haut	60000	0	60000	Allemagne	0	
		Élaborer et diffuser des séries de sites Web pour les Parties de la CMS, les institutions financières et les intervenants du secteur de l'énergie, avec des présentations par des membres du Groupe spécial e et d'autres experts.	Moyen	40000	0	0		40000	
		Évaluation de l'efficacité de la gestion pour atténuer les effets négatifs des énergies renouvelables sur la biodiversité	Moyen	30000	0	0		30000	
		Organiser les réunions du Groupe spécial	Haut	40000	0	0		40000	
Tous	1, 2, 4, 5, 7-10, 12, 13, 15	<b>Changements climatiques et espèces migratrices - Résolution 12.21</b>		315000	0	0		315000	
		Soutenir le Groupe de travail sur le changement climatique et organiser ses réunions	Haut	25000	0	0		25000	
		Élaborer un programme de base pour les cours en ligne et les cours en ligne pour renforcer les capacités en matière de changements climatiques et d'espèces migratrices parmi les professionnels des ressources naturelles et les décideurs	Moyen	40000	0	0		40000	
		Examiner les preuves des impacts du changement climatique sur les espèces migratrices; Évaluation de la vulnérabilité et élaborer des lignes directrices pour les mesures d'adaptation	Moyen	200000	0	0		200000	
		Construire des réseaux de sites résistant au climat pour les espèces migratrices (développement de la proposition de projet et des fonds de contrepartie)	Moyen	50000	0	0		50000	
1-3, 5-15	3, 7-9, 11	<b>Actions concertées - Décisions 12.103 et 12.104</b>							
		Liste d'évaluation des espèces désignées pour les Actions Coopératives ainsi que des projets et initiatives identifiés comme Actions Coopératives	Haut						
		Élaborer un modèle pour la déclaration par le Conseil Scientifique	Haut						
6, 7, 11-15	9, 10	<b>Adresser la connectivité dans la conservation des espèces migratrices - Résolution 12.26 et Décision 12.92</b>		15000	0	0		15000	
		Effectuer une analyse sur les liens entre la connectivité des espèces migratrices et la résilience des écosystèmes	Moyen	0	0	0		0	
		Évaluer les besoins et élaborer des objectifs ciblés pour de nouvelles recherches sur les principaux problèmes de connectivité	Moyen	15000	0	0		15000	
		D'autres activités		à confirmer	0	0		à confirmer	

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - SERVICES CONSULTATIFS SCIENTIFIQUES

ODD**	Objectifs SPMS **	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
1-3, 5-16	2, 5, 6, 11, 13, 14	Tourisme Durable - Décisions 12.89 et 12.90		20000	0	0		20000	
		Rassembler les informations existantes sur les meilleures pratiques et les impacts du tourisme sur la vie sauvage en vue d'élaborer des lignes directrices pour un tourisme durable sur les interactions avec la vie sauvage	Moyen	20000	0	0		20000	
		<b>Total</b>		<b>1120000</b>	<b>0</b>	<b>460000</b>		<b>660000</b>	
		Coûts personnel: D1(10%); P5(10%); P4(100%), G5(30%)		215967	215967	0		0	
		Coûts d'appui au programme (13%)		173676	28076	59800		85800	
		<b>Grand Total</b>		<b>1509642</b>	<b>244042</b>	<b>519800</b>		<b>745800</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Le financement se reflète dans les sections indiquées

\*\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité



APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES AQUATIQUES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Status	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé		Écart budgétaire		
					FA	CV			Donneur
<b>MDE, PLANS D'ACTION AUTONOMES ET PROGRAMMES DE TRAVAIL - COORDINATION, ORGANISATION DES RÉUNIONS D'ORGANISMES DE DÉCISIONS ET MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPALES PRIORITÉS</b>									
Tous	1, 3, 4, 6, 8-11, 13, 15	<b>MdE Tortue de l'Atlantique</b> Organiser d'une réunion de réflexion pour revitaliser le MdE et de la 3ème réunion des Signataires	Principal	35000	0	0		35000	
				35000	0	0		35000	
Tous	1, 3, 4, 6-11, 13-16	<b>MdE Dugong</b> Coordination (coordonnateur P4, soutien P2 50%, soutien P5 33%) Organiser la quatrième réunion des signataires Réviser le plan de conservation et de gestion du MdE Dugong Élaborer des concepts et soutenir l'exécution des projets d'incitation pilotes Sensibilisation aux outils de recherche pour les dugongs et les herbiers marins Mettre en œuvre le projet IKI Seagrass Ecosystem Services Project (Projet de services écosystémiques des herbiers marins)	Principal	761675	0	761675		0	
				286000	0	286000	Émirats arabes unis et projet IKI	0	
				0	0	0		0	
				0	0	0		0	
				17000	0	17000	Émirats arabes unis et d'autres signataires	0	
				5000	0	5000	Émirats arabes unis et d'autres signataires	0	
				453675	0	453675	Projet IKI	0	en attente d'approbation
Tous	1, 3, 4, 6-11, 13-16	<b>MdE Tortues Marines IOSEA</b> Coordination (Coordonnateur P3, Assistant G5 50%) Organiser la huitième réunion des signataires et du comité consultatif Conseiller les ORGP, en particulier la CTOI, sur les exigences de collecte de données Augmenter la visibilité des problèmes illégaux de prise de commerce et établir un groupe de travail Réviser les modèles et les processus du réseau du site IOSEA Initier la prochaine évaluation des espèces, pour les tortues imbriquées Organiser des réunions sous-régionales pour SEA + et NWIO et les réunions des groupes de travail sur les tortues marines (MTTF) pour WIO et NIO.	Principal	398875	22768	145038		231069	
				162235	22768	126000	Signataires	13467	
				101640	0	21,000	USFWS	80640	
				0	0	0		0	
				15000	0	15,000	Australiae	0	
				0	0	0		0	
				20000	0	0		20000	
				100000	0	5,000	Signataires	95000	
1-15, 17	1, 3, 4, 6-11, 14, 15, 16	<b>MdE Requins</b> Coordination (Coordonnateur P2; Assistant G5 50%) Organiser la troisième réunion des signataires et les réunions du Comité consultatif et du Groupe de travail sur la conservation Élaborer une stratégie de communication et de sensibilisation Identifier et analyser les lacunes dans les besoins en matière de capacité et de formation, compiler ou développer du matériel de formation et organiser des ateliers de formation sur la collecte de données, l'identification des espèces et les protocoles de gestion et de libération sécurisés. Effectuer un sondage sur la législation nationale pour combler les lacunes en matière de mise en œuvre Fournir des conseils sur les besoins de conservation spécifiques aux espèces, les mesures d'atténuation des prises accessoires et les meilleures pratiques en matière de gestion des AMP en coopération S'engager avec les ORGP et les RSC sur la mise en œuvre du Plan de conservation Autres activités pour 2019-2020 à confirmer par la troisième réunion des Parties	Principal	522753	0	457753		65000	
				141503	0	141503	Allemagne et Signataires	0	
				247250	0	247250	Signataires Monaco	0	
				40000	0	40000	Commission européenne	0	
				50000	0	0		50000	
				7000	0	7000	Signataires	0	
				7000	0	7000	Commission européenne	0	
				30000	0	15000	Signataires	15000	
				0	0	0		0	
Tous	1-3, 6-10, 13- 15	<b>MdE Cétacés des îles du Pacifique</b> Coordination Organiser la quatrième réunion des signataires	Principal	35000	0	0		35000	
				15000	0	0		15000	
				20000	0	0		20000	
Tous	1, 3, 4, 6-10, 13- 15	<b>MdE des mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest</b> Organiser d'une réunion de réflexion pour revitaliser le MdE et de la 1ème réunion des Signataires	Principal	35000	0	0		35000	
				35000	0	0		35000	

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES AQUATIQUES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Écart budgétaire	Status
				Total Budget (€)	Financement sécurisé		Donneur		
					FA	CV			
1-15, 17	1-11, 14, 15	<b>Plan d'action de la tortue caouanne du Pacifique Sud</b> Mettre en œuvre des projets sélectionnés (au moins deux)	Principal	20000 20000	0 0	20000 20000	Australie	0 0	
2, 3, 6, 9-15	3, 7, 8, 9	<b>Programme de travail des cétacés - Décision 12.16</b> Effectuer un examen des menaces régionales et des priorités pour les autres mammifères aquatiques de la CMS	Moyen	40000 40000	0 0	0 0		40000 0	
<b>MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS, DÉCISIONS ET ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES</b>									
2, 12, 14, 15	3, 8, 9	<b>Action Concertée pour l'Ange de Mer</b> Organiser des ateliers pour élaborer des plans d'action régionaux D'autres activités	Haut Moyen	30000 30000	0 0	0 30000	Monaco	30000 0	
2, 12, 14, 15	3, 8, 9	<b>Action Concertée pour le Dauphin du Cameroun</b> Aider les États de l'aire de répartition à élaborer un plan d'action et à se réunir pour l'affiner	Moyen	50000 50000	0 0	0 50000	Monaco	50000 0	
2, 4, 7, 9, 12, 14, 15, 17	3, 8, 9, 15	<b>Action Concertée pour l'Anguille d'Europe</b> Convoquer une réunion des États de l'aire de répartition pour discuter d'un potentiel instrument CMS  Entreprendre un sondage auprès des États de l'aire de répartition afin d'identifier les lacunes dans la conservation et la gestion	Haut Haut	30000 30000	0 0	0 30000	Monaco Commission de la mer des Sargasses	30000 0	
2, 12, 14, 15	3, 8, 9	<b>Action Concertée pour l'Ours Polaire</b> Organiser un atelier de réflexion spécialisé et un symposium	Haut	33000 33000	0 0	33000 33000	Norvège	0 0	
2, 12, 14, 15	3, 8, 9	<b>Action Concertée pour les Baleines à bosse de la Mer d'Arabie</b> Organiser une réunion des États de l'aire de répartition		0 0	0 0	0 0		0 0	
1-4, 6, 8-15, 17	1-3, 6-10, 15	<b>Conservation et la gestion des baleines et de leurs habitats dans la région de l'Atlantique Sud - Résolution 12.17 et Décision 12.53</b> Organiser un atelier régional pour améliorer la mise en œuvre du Plan d'action D'autres activités	Haut Moyen	60000 à confirmer	0 0	0 0		à confirmer à confirmer	
14, 15	8	<b>Tortues Marine - Décision 12.17</b> Examiner la conservation et les menaces pour les tortues marines, telles que le changement climatique et la luminosité du ciel; développer de recommandations et élaborer un projet de Plan d'action pour la conservation de la tortue imbriquée	Haut	0 0	0 0	0 0		0 0	
1-3, 6-15	5, 7, 10	<b>L'interaction récréative dans l'eau avec les mammifères marins - Décisions 12.50-52</b> Examiner les preuves existantes et élaborer des lignes directrices sur les interactions récréatives dans l'eau avec les espèces inscrites sous la CMS	Moyen	0 0	0 0	0 0		0 0	
1-3, 5-17	2, 5, 6, 11, 13, 14	<b>Viande d'animaux sauvages aquatiques- Résolution 12.15 et Décisions 12.44-46</b> Soutien du Conseil scientifique pour établir et assister un groupe de travail spécialisé	Moyen						
14, 15	8	<b>Poisson migrateur d'eau douce - Résolution 10.12</b> Organiser des ateliers régionaux pour évaluer l'état de conservation et les mesures prioritaires	Haut	60000 60000	0 0	0 0		60000 60000	
1-3, 6-15	5-7	<b>Prises accessoires - Résolution 12.22</b> Entreprendre des études pour aider les pays en développement intéressés à déterminer les prises accessoires dans leurs pêches commerciales et artisanales - à la demande des parties intéressées Organiser des ateliers spécialisés d'atténuation des prises accessoires dans les pays où la pêche commerciale est importante - à la demande des parties intéressées D'autres activités	Moyen Moyen	à confirmer à confirmer 0	0 0 0	0 0 0		à confirmer à confirmer 0	

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES AQUATIQUES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Écart budgétaire	Status
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				
					FA	CV			
4, 7, 9, 12, 14, 17	15	<b>Conséquences de la culture des animaux et de la complexité sociale pour la conservation - Décisions 12.75-77</b>		40000	0	40000		0	
		Convoquer un atelier du Groupe de travail d'experts sur la culture et la complexité sociale	Haut	40000	0	40000	Parc national d'Appennino Tosco-Emiliano	0	
		Appuyer le Groupe de travail dans le développement du plan de travail et la liste des espèces prioritaires répertoriées dans les annexes de la CMS pour une étude approfondie de la culture	Moyen						
1-4, 6-15, 17	1, 4, 5-7, 10, 15, 16	<b>Autres Résolution et Décisions (Bruit marin, Débris marins, Aires importantes pour les mammifères marins (IMMA) et Capture de cétacés vivants dans le milieu naturel à des fins commerciales et Taxonomie et Nomenclature) Décisions 12.40-43, 12.47-49,</b>							
		Activités variées	Moyen						
		<b>Total</b>		<b>2151303</b>	<b>22768</b>	<b>1457466</b>		<b>671069</b>	
		Coûts personnel: P4(85%); P2 (25%); G5(10%); G4(50%)		196115	196115	0		0	
		<b>Coûts d'appui au programme (13%)</b>		<b>305164</b>	<b>28455</b>	<b>189471</b>		<b>87239</b>	
		<b>Grand Total</b>		<b>2652582</b>	<b>247337</b>	<b>1646937</b>		<b>758308</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

Taux de change de l'ONU en août 2017 = 0.847

NB: le MdE Phoque moine méditerranéen est entièrement géré par les États de l'aire de répartition

NB: Le personnel associé aux MdE individuels contribue également à la mise en œuvre d'autres activités

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

ODD**	Objectifs SPMS**	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat
				Total Budget (€)	Financement sécurisé		Écart budgétaire	
					FA	CV		
<b>MDE ET PLANS D'ACTION AUTONOMES - COORDINATION, ORGANISATION DES RÉUNIONS D'ORGANISMES DE DÉCISIONS ET MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPALES PRIORITÉS</b>								
1-4, 6-13, 15, 17	1-4, 7-10, 15, 16	<b>MdE Phragmite aquatique</b>		<b>14000</b>	<b>0</b>	<b>7000</b>		<b>7000</b>
		Coordination	Bas	14000	0	7000	NABU	7000
		Organiser la quatrième réunion des signataires	Bas	0	0	0		0
1-4, 6-13, 15, 17	1,3, 7-9, 10, 12, 15	<b>MdE Rapaces</b>		<b>461000</b>	<b>0</b>	<b>413000</b>		<b>48000</b>
		Coordination (coordonnateur P4, support P2 50% et support P5 33%)		303000	0	303000	Émirats arabes unis (EAU)	0
		Organisation de la troisième réunion des signataires	Haut	119000	0	59500	EAU et autres signataires	59500
		Organisation de la troisième réunion du Groupe consultatif technique	Haut	26000	0	37500	EAU, Suisse et autres signataires	-11500
		Livraison du Plan de travail TAG	Haut	13000	0	13000	EAU	0
1-4, 6-13, 15, 17	1-3, 5, 7-10, 15, 16	<b>MdE Flamant des Andes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
		Organiser la deuxième réunion des signataires	Bas	0	0	0		0
1-13, 15, 17	1-4, 6, 8-10, 14	<b>MdE Grande Outarde</b>		<b>25000</b>	<b>0</b>	<b>25000</b>		<b>0</b>
		Organiser la quatrième réunion des signataires	Haut	25000	0	25000	Branderburg et Allemagne	0
1, 2, 4, 6, 7, 9-13, 15, 17	1, 3, 8-10, 15, 16	<b>16 MdE Grue de Sibérie</b>		<b>10000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>10000</b>
		Coordination	Haut	10000	0	0		10000
		Organiser la huitième réunion des signataires	Moyen	0	0	0		0
1-3, 4, 6-13, 15, 17	1-4, 7-9, 15, 16	<b>MdE Oiseaux des prairies d'Amérique du sud</b>		<b>15000</b>	<b>0</b>	<b>15000</b>		<b>0</b>
		Organiser la deuxième réunion des signataires	High	15000	0	15000	Brésil Fonds des délégués parrainés	0
1-3, 5, 7-13, 15-17	3-5, 8, 9, 13, 14	<b>Plan d'action mondial pour le Faucon sacré</b>		<b>129000</b>	<b>0</b>	<b>32000</b>		<b>97000</b>
		Coordination (consultations - technique et coordination)	Haut	64000	0	32000	EAU et autres signataires	32000
		Organiser la troisième réunion du groupe de travail et des réunions régionales (RIG)	Haut	43000	0	0		43000
		Soutenir la mise en œuvre des projets phares	Moyen	22000	0	0		22000
2, 12, 15	3, 8, 9	<b>Plan d'action pour le faucon concolore</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
		Coordination (conseil)	Moyen	0	0	0		0
		Organiser un atelier de planification d'action	Moyen	0	0	0		0
		Soutenir la mise en œuvre des projets	Moyen	0	0	0		0
1-13, 15-17	1-3, 5, 7-11, 14-16	<b>Plan d'action pour les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie - compris Résolution 11.17 (Rev.COP12) et Décision 12.23</b>		<b>100000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>100000</b>
		Groupe de travail et plan d'action de la coordination des oiseaux terrestres	Haut	100000	0	0		100000
		Mettre à jour la liste d'espèces du Plan d'action des oiseaux terrestres	Haut					
		Organiser des ateliers régionaux pour promouvoir la mise en œuvre du Plan	Moyen	0	0	0		0
		Organiser une réunion de consultation pour convenir du cadre institutionnel du Plan	Bas	0	0	0		0

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES AVIAIRES

ODD**	Objectifs SPMS**	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
1-13, 15-17	1, 3, 4, 7-16	<b>Plan d'action multi-espèces pour conserver les vautours d'Afrique-Eurasie (MsAP Vautours) - Résolution 12.10 et Décisions 12.37-39</b>		<b>176000</b>	<b>0</b>	<b>8500</b>		<b>176000</b>	
		Coordination (services consultatifs - général + régional)	Haut	128000	0	8500	Suisse	128000	
		Organiser les réunions des comités régionaux du vautour	Moyen	26000	0	0		26000	
		Mettre en œuvre le plan d'action des voies de migration du percnoptère d'Égypte	Haut	0	0	0		0	
		Soutenir la mise en œuvre des projets	Moyen	22000	0	0		22000	
2, 6, 7, 11-13, 15	3, 8-10	<b>Plans d'action internationaux pour les oiseaux * - compris Résolution 12.12 et Décision 12.20</b>		<b>15000</b>	<b>0</b>	<b>25000</b>		<b>0</b>	
		Soutenir la mise en œuvre des plans d'action	Moyen						
		Promouvoir la mise en œuvre des projets pour le plan d'action du courlis de Sibérie	Moyen	15000	0	25000	Australie	0	
<b>MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS, DÉCISIONS ET ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES</b>									
1-13, 15, 17	1-10, 14, 15	<b>Action concertée pour l'Outarde Asiatique</b> Aider les États de l'aire de répartition à organiser une conférence pour examiner les progrès réalisés et mettre à jour le Plan d'action existant	Moyen						
1, 2, 7-12, 15	3, 5, 6, 8, 9, 16	<b>Abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs - compris Résolution 11.16 (Rev.COP12) et Décision 12.28 et 12.30</b>		<b>395000</b>	<b>0</b>	<b>210000</b>		<b>185000</b>	
		Coordination du Groupe de travail intergouvernemental en Méditerranée (MIKT)	Haut	50000	0	50000	Commission européenne	0	
		Organiser la réunion MIKT	Haut	40000	0	0		40000	
		Évaluer abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs de l'Amérique du Sud et centrale et les Caraïbes	Haut	30000	0	0		30000	
		Développement d'un outil multimédia MIKT comprenant un documentaire	Haut	70000	0	70000	Commission européenne	0	
		Organiser des activités de formation à l'application de la loi en Méditerranée	Haut	75000	0	75000	Commission européenne	0	
		Organiser des activités de formation pour les procureurs en Méditerranée	Haut	50000	0	15000	Commission européenne	35000	
		Soutenir la mise en œuvre du tableau de bord MIKT	Haut	30000	0	0		30000	
		Effectuer des recherches sur le commerce légal et illégal des oiseaux migrateurs en Méditerranée	Moyen	50000	0	0		50000	
Établir un groupe de travail en Asie en coopération avec EAAFP et entreprendre une analyse	Moyen	0	0	0		0			
1-13, 15, 17	1-11, 13, 15, 16	<b>Prévenir l'empoisonnement des oiseaux - Résolution 11.15 (Rev.COP12) et Décision 12.19</b>		<b>140000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>140000</b>	
		Coordination du Groupe de travail	Haut	100000	0	0		100000	
		Organiser des réunions du groupe de travail	Haut	0	0	0		0	
		Établir un groupe de travail sur le plomb au sein du groupe de travail sur l'empoisonnement des oiseaux	Moyen						
		Organiser des ateliers régionaux dans les zones à haut risque / voies de migration pour la mise en œuvre des lignes directrices	Moyen	40000	0	0		40000	
1, 2, 5-8, 10-13, 15-17	3, 4, 6, 8-10, 13, 16	<b>Voies de migration - Résolution 11.11 et Décision 12.31-33</b>		<b>20000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>20000</b>	
		Soutenir le groupe de travail Voies de migration	Moyen						
		Organiser un atelier régional sur le plan d'action pour les voies de migration des Amériques	Haut	20000	0	25000	Fonds des délégués parrainés Brésil Observatoire d'oiseaux Manomet	0	
		Conseil scientifique de soutien dans la production de lignes directrices sur la conservation du réseau de sites	Bas	à confirmer	0	0		à confirmer	
		D'autres activités	Bas						

APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES AVIAIRES

ODD**	Objectifs SPMS**	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
		Taxonomie et nomenclature - Décision 12.102 Adapter les annexes de la CMS selon la nouvelle référence d'oiseaux adoptée	Haut						
2, 4, 7, 9, 10, 12, 15, 17	1, 3, 8, 9, 15, 16	Autres Résolutions et Décisions (maladies de la faune et espèces migratrices Résolution 12.6) Activités variées	Bas						
		<b>Total</b>		1500000	0	735500		764500	
		Coûts personnel: P4(100%); G5(10%); G4(50%)		192844	192844	0		0	
		Coûts personnel couverts par CV: P2/JPO(1)		106642	0	106642		0	
		Coûts d'appui au programme (13%)		233933	25070	109478		99385	
		<b>Grand Total</b>		2033418	217913	951620		863885	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

NB: Le MdE Oulette à tête rousse est entièrement géré par les États de l'aire de répartition. Le Plan d'action de la Voie de migration d'Asie centrale et le MdE du courlis à bec grêle sont actuellement inactifs

NB: Le personnel associé aux MdE individuels contribue également à la mise en œuvre d'autres activités

\*Les Plans d'action internationaux par espèce pour la Sterne d'Orient; la petiteSpatule; le Bécasseau spatule;le petit Flamant; le Râle à miroir; le Crabier blanc; le Bruant auréole; la Tourterelle des bois; le Fuligule de Baer; le Rolier d'Europe; le Pélican dalmate; l'Érismature à tête blanche; le Vanneau sociable; le Fuligule nyroca; le Râle des genêts

\*\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité



APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES TERRESTRES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>MDE, PLANS D'ACTION AUTONOMES ET INITIATIVES - COORDINATION, ORGANISATION DES RÉUNIONS D'ORGANISMES DE DÉCISIONS ET MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPALES PRIORITÉS</b>									
1-13, 15-17	Tous	<b>Accord de gorille</b>		<b>45000</b>	<b>30000</b>	<b>0</b>		<b>15000</b>	
		Coordination	Principal						
		Organiser la Réunion des Parties	Haut	25000	30000	0		-5000	
		Organiser la Réunion régionale de GRASP	Haut	20000	0	0		20000	
1-13, 15, 17	1, 3, 6-10, 14-16	<b>Plan d'action antilopes sahélo-sahariennes</b>		<b>100000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>100000</b>	
		Coordination	Principal	0	0	0			
		Organiser une réunion des États de l'aire de répartition lors du 20e anniversaire du Plan d'action 1998 sur les antilopes sahélo-sahariennes	Moyen	60000	0	0		60000	
		Traduire et produire la publication du plan d'action	Moyen	10000	0	0		10000	
		Organiser une réunion des États de l'aire de répartition pour l'Addax	Moyen	30000	0	0		30000	
1-4, 6-13, 15, 17	1, 3, 4, 6-9, 15, 16	<b>Initiative pour les mammifères d'Asie centrale (CAMI)</b>		<b>240252</b>	<b>53321</b>	<b>162931</b>		<b>24000</b>	
		Coordination (Coordonnateur P2, G5 Assistant 30%, Consultant pour le développement du Programme de travail 2021-2027)	Haut	86252	53321	32,931		0	
		Organiser la réunion des États de l'aire de répartition pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme de travail 2014-2020	Haut	30000	0	30,000	BfN	0	
		Développer et maintenir en ligne l'Atlas CAMI	Haut	30000	0	40,000	Projet IKI Suisse	0	en attente d'approbation du projet IKI
		Développer la gestion communautaire de la faune au Tadjikistan (argali, léopard des neiges)	Haut	19000	0	0		19,000	
		Détecter le commerce d'Argali, léopard des neiges et Saiga	Haut	10000	0	10,000	Suisse	0	
		Produire et commercialiser un court clip vidéo sur CAMI	Haut	10000	0	0		10,000	
		Évaluer la population de chameaux sauvages entre la Grande réserve naturelle de Gobi A et la réserve naturelle du chameau sauvage de Mazong Shan pour élaborer un cadre de conservation transfrontalière entre la Chine et la Mongolie	Moyen	20000	0	20,000	Suisse	0	
		Intégrer les lignes directrices de l'infrastructure linéaire CMS dans les politiques de sauvegarde des institutions financières internationales	Haut	5000	0	0		5,000	
		Organiser des ateliers techniques pour aborder les problèmes clés (par exemple, le braconnage et l'infrastructure, d'autres à déterminer)	Moyen	30000	0	30,000	BfN	0	
1-4, 8-13, 15	1, 3, 6-9	<b>MOU Saiga</b>		<b>10000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>10000</b>	
		Coordination	Haut	10000	0	0		10000	
		Organiser la Quatrième Réunion des Signataires et un atelier technique pour examiner et mettre à jour le Programme à moyen terme 2021-2025	Moyen	0	0	0		0	
1, 2, 4, 7-10, 12, 15, 17	1, 3, 6, 8, 9, 15, 16	<b>MoU Cerf Boukharian</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
		Coordination	Moyen	0	0	0		0	
		Organiser la Deuxième Réunion des Signataires et un atelier technique pour examiner et mettre à jour le Plan d'Action	Moyen	0	0	0		0	
1-13, 15-17	1, 3, 6-10, 13, 14, 16	<b>Plan d'action international par espèce pour l'Argali</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
		Coordination	Moyen	0	0	0		0	
		Organiser un atelier technique pour examiner et mettre à jour le plan d'action	Moyen	0	0	0		0	
1-13, 15-17	1, 3, 6-16	<b>Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique (Résolution 12.19) et MoU de l'éléphant d'Afrique de l'Ouest</b>		<b>10000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>10000</b>	
		Coordination							
		Participer au Comité directeur du Fonds pour les éléphants africains ias membre d'office	Haut						
		Soutenir la mise en œuvre du Plan d'action pour l'éléphant d'Afrique grâce à la collaboration avec les États de l'aire de répartition des éléphants d'Afrique	Moyen	10000	0	0		10000	



APPUI À LA MISE EN OEUVRE - ESPÈCES TERRESTRES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS, DÉCISIONS ET ACTIONS CONCERTÉES PERTINENTES</b>									
2, 4, 12, 15	1, 3, 8, 9	<b>Conservation des Lions - Décision 12.67</b>		<b>423500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>423500</b>	
		Soutenir la mise en œuvre et la révision régulière des plans et stratégies conjointes existants, régionaux et nationaux	Haut	à confirmer	0	0		à confirmer	
		Appuyer le renforcement des capacités pour la conservation et la gestion des lions	Moyen	à confirmer	0	0		à confirmer	
		D'autres activités		à confirmer	0	0		à confirmer	
2, 4, 12, 15	1, 3, 8, 9	<b>Conservation des guépards et des chiens sauvages - Décisions 12.61-63</b>		<b>338800</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>338800</b>	
		Aider les Parties à partager des informations sur le chien sauvage avec le Burkina Faso sur les mesures visant à prévenir le commerce existant et illégaux et la collaboration							
		Soutenir la mise en œuvre et la révision régulière des plans et stratégies conjointes existants, régionaux et nationaux	Haut	à confirmer	0	0		à confirmer	
		Soutenir le renforcement des capacités pour la conservation et la gestion du Guépard et du Chien sauvage Africain	Moyen	à confirmer	0	0		à confirmer	
		D'autres activités		à confirmer	0	0		à confirmer	
2, 4, 12, 15	1, 3, 8, 9	<b>Initiative conjointe CMS-CITES pour les carnivores d'Afrique - Décision 12.60</b>		<b>15272048</b>	<b>0</b>	<b>120000</b>		<b>15152048</b>	
		Coordination (P3)	Haut	130048	0	0		130048	
		Établir un groupe de travail spécial pour les grands carnivores africains	Haut						
		Promouvoir la coexistence, la gestion durable des terres et le maintien de la connectivité pour tous les carnivores	Haut	15000000	0	120000	Allemagne Belgique	14880000	
		Promouvoir des mesures de conservation pour le léopard	Moyen	142000	0	0		142000	
1, 2, 4, 8, 9, 11-13, 15, 17	1-3, 6	<b>Utilisation non durable de la viande sauvage - Décision 12.83</b>		<b>5000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>5000</b>	
		Préparer des analyses sur les impacts directs et indirects de la consommation de viande sauvage sur les espèces terrestres et aviaires sous la CMS	Haut	0	0	0		0	
		Coopérer avec les organisations concernées	Moyen	5000	0	0		5000	
2, 15	3, 8	<b>Autres résolutions (Combattre les crimes contre la faune et les infractions au sein et au-delà des frontières - Resolution 11.31 et les Tigres et autres gros chats asiatiques - Resolution 9.22 (Rev.COP12))</b>							
		Activités variées	Bas						
<b>Total</b>				<b>16504600</b>	<b>83321</b>	<b>282931</b>		<b>16138348</b>	
Coûts personnel: P2 (100%); G5 (10%); G4(50%)				143560	143560	0		0	
<b>Coûts d'appui au programme (13%)</b>				<b>2164261</b>	<b>29494</b>	<b>36781</b>		<b>2097985</b>	
<b>Grand Total</b>				<b>18812421</b>	<b>256375</b>	<b>319712</b>		<b>18236333</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

Taux de change de l'ONU en août 2017 = 0.847

NB: Le Mde Huemul est entièrement géré par les États de l'aire de répartition. Dans le cas de l'Accord Gorille, le Fonds d'affectation spéciale se réfère à cet accord

NB: Le personnel associé aux MdE individuels contribue également à la mise en œuvre d'autres activités

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

NB: Les activités liées à la "Participation des Communautés et Moyens D'existence" ont été effacées de cette section car elles étaient déjà incluses dans la section "Renforcement des capacités"

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>MOBILISATION DES RESSOURCES</b>									
10, 15, 17	16	Promouvoir le programme Champion des espèces migratrices	Principal						
		Développer les propositions de projet	Principal						
		Identifier lesdonneurs potentiels et les approcher	Principal						
1, 8-15, 17	2, 9, 16	Poursuivre les partenariats avec le secteur privé	Haut						
<b>PROMOUVOIR LES QUESTIONS DE LA CMS DANS LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES - Résolution 11.10 (Rev.COP12)</b>									
12	9	S'engager avec et / ou participer à des réunions de							
		Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG)	Haut						
		Groupes de gestion de l'Environnement (EMG)	Bas						
		Processus des objectifs de développement durable après 2015	Moyen						
		Processus de l'ONU Environnement y compris les réunions de l'Assemblée générale; Réunions de l'équipe de gestion des AEM; Initiative IKM; Développement d'une gamme de projets visant à mettre en œuvre à la fois sa stratégie à moyen terme 2018-2021 et les programmes de travail connexes	Haut						
5, 12-17	9, 13	Participer au forum des SPNAB pour fournir des informations au nom de la famille CMS	Haut						
12	9	Programme mondial sur les océans (Global Programme on Oceans GPO)	Moyen						
<b>RENFORCER LA COLLABORATION EXISTANTE AVEC LES AEM - Résolution 11.10 (Rev.COP12)</b>									
12	9	Coordonner et superviser la mise en œuvre des plans de travail conjoints avec la CDB, Ramsar et CITES	Haut						
		Renforcer la collaboration avec UNESCO-WHC, CCNUCC, CLD et CBI	Moyen						
		Maintenir la collaboration avec les autres AEM telles que la Convention de Berne, la Convention de Carthagène, etc.	Moyen						
<b>RENFORCER LA COLLABORATION EXISTANTE AVEC LES OIG ET SOCIÉTÉS CIVILES - Résolution 11.10 (Rev.COP12)</b>									
12	9	Renforcer les relations avec, par exemple, SPREP, UICN et les sociétés civiles	Haut						
<b>ENGAGEMENT DANS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS STRATÉGIQUES</b>									
1, 2, 8, 12, 14, 15	6, 9	Explorer l'engagement possible de la FAO, du PNUD, de la Banque mondiale, des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et autres - Résolution 11.10 (Rev.COP12)	Moyen						
10, 12, 15, 17	9, 16	Soutenir le Comité permanent à fournir des éléments d'avis pour que les priorités de la CMS au niveau national soient transmises au Fonds pour l'environnement mondial par le biais de la COP de la CDB - Résolution 10.25 (Rev.COP12)	Haut						
4, 7, 9, 12, 14, 17	9, 15	Continuer à participer aux processus IPBES; participer à ses réunions pour s'assurer que les besoins en matière de recherche et les orientations stratégiques des espèces migratrices sont abordés - Décision 12.13	Haut	5000	0	0	5000		
<b>RENFORCER LA PRÉSENCE RÉGIONALE DE LA CMS - Résolution 11.10 (Rev.COP12)</b>									
12	9	Continuer à favoriser les relations avec divers bureaux régionaux de l'ONU et d'autres institutions	Haut						

MOBILISATION DES RESSOURCES ET AFFAIRES INTER-AGENCES

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>AMBASSADEURS CMS</b>									
4, 10, 12, 15, 17	1, 16	Continuer le programme d'ambassadeur CMS et élargir, le cas échéant	Moyen	10000	0	0		10000	
		<b>Total</b>		<b>15000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>15000</b>	
		Coûts personnel: D1 (100%); P5 (10%); P2 (100%)		146251	146251	0		0	
		Coûts personnel couverts par CV pour le bureau de Abou Dhabi: P5 (33%)		76000	0	76000		0	
		Coûts d'appui au programme (13%)		30843	19013	9880		1950	
		<b>Grand Total</b>		<b>268093</b>	<b>165263</b>	<b>85880</b>		<b>16950</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

ODD*	Objectifs SPMS*	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>GESTION DE L'INFORMATION - Résolution 11.8 (Rev.COP12)</b>									
4, 12	1	<b>Site Web CMS et espaces de travail</b> Développer et maintenir le contenu (pages Web, nouvelles, articles) Mettre en œuvre les développements et les améliorations de l'informatique Gérer l'hébergement et la maintenance technique (noms de domaine, hébergement, administration et maintenance du système)	Principal Haut Principal	30000 20000 10000	6630 0 6630	0 0 0	23370 20000 3370		
Tous	Tous	<b>Système de rapport national en ligne (SOR)</b> Gérer l'hébergement et l'administration (UNEP-WCMC) Mettre en œuvre les améliorations du système (bénéficiant de tous les AME utilisant les ORS, tels que la version hors ligne, l'outil d'analyse, l'intégration du site Web via API, etc.)	Principal Moyen	55000 5000 50000	0 0 0	0 0 0	55000 5000 50000		
		<b>Base de données des contacts</b> Améliorer et maintenir le système	Haut	20000 20000	0 0	0 0	20000 20000		
		<b>Outil d'enregistrement aux réunions</b> Améliorer et maintenir le système	Principal	2000 2000	0 0	0 0	2000 2000		
		<b>Matériel, licences et services TIC</b> Licences de logiciels, envoi de messagerie de tiers, outils de conception et de gestion d'équipe	Principal	1500 1500	0 0	0 0	1500 1500		
<b>COMMUNICATIONS - Résolution 11.8 (Rev.COP12)</b>									
1, 2, 4, 7-15, 17	1-4, 8, 9, 15, 16	<b>Stratégie de communication</b> Finaliser la stratégie - Décision 12.5 Organiser un atelier sur la stratégie et la planification de la communication (Atelier sur l'engagement des parties prenantes)	Principal Moyen	0 0	0 0	0 0	0 0		
4, 12	1	<b>Projet d'image de marque de la CMS</b> Développer une image de marque commune pour la famille CMS Mettre en place de nouvelles marques sur le Web et imprimer des produits	Moyen Principal	0 0	0 0	0 0	0 0		
4, 12	1	<b>Programme de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP)</b> Élaborer un programme de CESP Organiser l'atelier (s) du CESP Élaborer un outil CESP	Moyen Moyen Moyen	230000 80000 50000 100000	0 0 0 0	0 0 0 0	230000 80000 50000 100000		
4, 12	1	<b>Presse et médias</b> Rédiger des communiqués de presse, Op-Eds, Articles et répondre aux demandes des médias Améliorer l'engagement ciblé des médias (Consultant) Mettre en œuvre la surveillance des médias (service global / externe)	Principal Moyen Haut	15000 10000 5000	0 0 0	0 0 0	15000 10000 5000		
4, 12	1	<b>Publications et autre matériel d'information</b> Développer et produire des publications et du matériel d'information (conception, impression)	Principal	20000 20000	12750 12750	0 0	7250 7250		
4, 12	1	<b>Médias sociaux (SM)</b> Gérer les médias sociaux Mettre en œuvre des campagnes de médias sociaux ciblés Promouvoir les outils de gestion SM et tiers	Principal Haut Haut	12500 10000 2500	0 0 0	0 0 0	12500 10000 2500		

INFORMATION, COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

ODD*	Objectifs SPMS*	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>CAMPAGNES DE SENSIBILISATION - Résolution 11.8 (Rev.COP12)</b>									
4, 12	1	<b>Journée mondiale des oiseaux migrateurs (WMBD)</b> Organiser une campagne mondiale annuelle Développer un site Web, une affiche et d'autres documents imprimés Événements de support (Global)	Principal Haut Moyen	35000 25000 10000	0 0 0	0 0 0	35000 25000 10000		
4, 12	1	<b>Expédition / envoi international de matériel</b> Promouvoir de CMS (Globalement) Organiser des activités et événements de sensibilisation dans le contexte de journées internationales, Décennie de la biodiversité, UNEA, SDG, etc. Campagne de relations publiques ciblée (Agence externe)	Haut Principal Moyen	20000 20000 0	0 0 0	0 0 0	20000 20000 0		
4, 12	1	<b>Promotion de la COP13</b> Mettre en œuvre des activités promotionnelles à l'approche de la COP Produire des documents de communication de la COP tels que bande-annonce, publications et bannières, etc.	Principal Haut	0 0	0 0	0 0	0 0		
		<b>Total</b>		<b>441000</b>	<b>19380</b>	<b>0</b>	<b>421620</b>		
		Coûts personnel: D1(17%); P5(10%); P2 (100%), G7 (100%), G4 (100%)		308275	308275	0	0		
		Coûts personnel - AEWA FA: P-2 (100%), G5 (50%)							
		<b>Coûts d'appui au programme (13%)</b>		<b>97406</b>	<b>42595</b>	<b>0</b>	<b>54811</b>		
		<b>Grand Total</b>		<b>846680</b>	<b>370250</b>	<b>0</b>	<b>476431</b>		

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				État	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
<b>RECRUTEMENT DE PARTIES</b>									
2, 12, 14, 15, 17	1, 2, 3, 9	Organiser des activités et des ateliers pour promouvoir l'adhésion des pays dans les régions à faible adhésion à la CMS (Océanie, Asie du Sud-Est, Amérique latine et Caraïbes)	Haut	100000	0	10000	CE	90000	
		Élaborer des outils pour promouvoir l'adhésion du pays	Moyen	80000	0	0		80000	
<b>RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES ET NATIONALES</b>									
1, 2, 5, 7-17	2, 3, 5, 13	Promouvoir la mise en œuvre des engagements de la CMS au niveau national dans toutes les régions	Haut	50000	0	0		50000	
2, 5, 12-17	1, 3, 13	Réviser et mettre à jour le Manuel de la famille CMS dans toutes les langues disponibles	Bas	40000	0	0		40000	
4, 12-17	1-8, 10-15	Organiser des ateliers de formation sur les rapports nationaux efficaces et l'utilisation de l'outil en ligne - Décision 12.5	Moyen	0	0	0		0	
Tous	1-8, 11, 14	<b>Participation des Communautés et Moyens D'existence - Décision 12.98</b>		30000	0	0		30000	
		Prépare une étude des meilleures pratiques de participation des communautés dans la conservation et la gestion des espèces de la CMS	Moyen	0	0	0		0	
		facilite l'organisation d'ateliers et d'événements parallèles	Moyen	30000	0	0		30000	
<b>PREPARATION DE LA COP</b>									
1,10-17	3, 9	Organiser des réunions regionales en préparation à la COP13 pour l'Afrique, l'Asie, l'Océanie et L'Amérique latine et les Caraïbes	Haut	0	0	0			
		<b>Total</b>		<b>300000</b>	<b>0</b>	<b>10000</b>		<b>290000</b>	
		Coûts personnel: D1(10%); P5(10%); P4 (100%), G4 (50%)		225641	225641	0		0	
		Coûts d'appui au programme (13%)		68333	29333	1300		37700	
		<b>Grand Total</b>		<b>593974</b>	<b>254974</b>	<b>11300</b>		<b>327700</b>	

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

NB: Les activités liées à la «Législation nationale pour la mise en œuvre de la CMS» ont été effacées de cette section car elles étaient déjà incluses dans le «Mécanisme d'examen et programme sur la législation nationale» dans la section «Direction Exécutive et Administration»

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité

**PRESTATION DE SERVICES POUR LES ORGANES DIRECTEURS**

ODD*	Objectifs SPMS *	Activités	Ordre de priorité	2018				Etat	
				Total Budget (€)	Financement sécurisé				Écart budgétaire
					FA	CV	Donneur		
2, 14	3	Organiser la COP13 (y compris organiser l'interprétation, la rédaction de rapports, le déplacements du personnel , le soutien des délégués financés, la sous-traitance des ENB et le débat de haut niveau)	Principal	0	0	0	0		
		Organiser le Comité permanent, y compris maintenir un contact régulier avec ses membres	Principal	22965	22965	0	0	StC48	
		Organiser les réunions du comité de session du Conseil scientifique	Principal	52424	52424	0	0	ScC-SC3	
		<b>Total</b>		<b>75389</b>	<b>75389</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
		Coûts personnel: D1 (20%), P5 (30%); G6 (30%); G5 (40%); G4(50%) et G4 (30%)		195926	195926	0	0		
		<b>Coûts d'appui au programme (13%)</b>		<b>35271</b>	<b>35271</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
		<b>Grand Total</b>		<b>306585</b>	<b>306585</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		

FA: Fonds d'Affectation, CV: Contribution volontaire

\* Les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) et les objectifs du Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023 (SPMS) ainsi que les références appropriées aux résolutions et aux décisions ont été ajoutés après l'adoption du programme de travail avant la COP12

	terminé
	en cours
	n'a pas encore commencé/n'a pas progressé - manque de financement et/ou de capacité